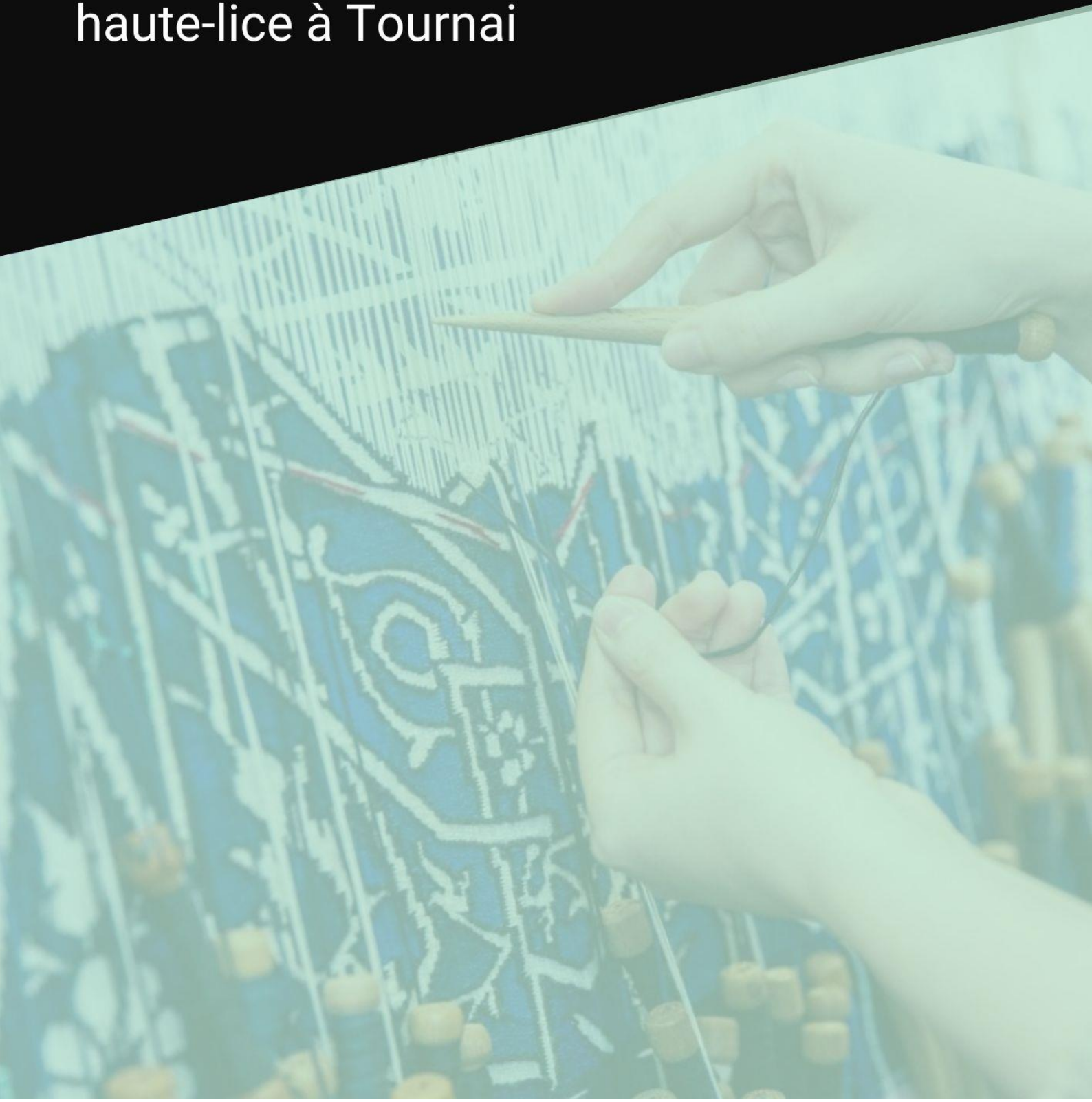


Le Patrimoine Culturel

CHEF D'OEUVRE DU PATRIMOINE ORAL ET IMMATERIEL
Direction du Patrimoine culturel la Fédération Wallonie Bruxelles

Le savoir-faire du métier de licier de
haute-lice à Tournai



FORMULAIRE

DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE

CHEF D'ŒUVRE DU PATRIMOINE ORAL ET IMMATERIEL

Direction du Patrimoine culturel Fédération Wallonie-Bruxelles

Cadre réservé à l'Administration

N° de référence du dossier :

Date d'entrée :

Préambule

Ce titre de « Chef d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel » est octroyé dans le cadre du Décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

Le dossier doit faire l'objet d'un envoi unique (= un seul document par demande) **par courrier électronique** à l'adresse marie.depraetere@cfwb.be, être sous format word ou pdf et ne pas dépasser la taille de 8 Mo.

Les dossiers de demande de reconnaissances sont examinés **quatre fois par an** et doivent être considérés recevables et complets par l'Administration à la date du 1^e janvier, du 1^e avril, 1^e juillet ou 1^e octobre.

Pour être recevable, le dossier doit être complété **sur ce formulaire**. Le demandeur y joindra également les éléments listés dans la rubrique : « LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE ».

Le demandeur déclare :

- qu'il apporte la preuve que le(s) communauté(s) et/ou le(s) groupe(s) ou, le cas échéant, le ou les individu(s) concerné(s) ont participé et donné leur consentement libre préalable et éclairé à l'inscription (voir point V) ;
- avoir pris connaissance que les informations et documents soumis sont susceptibles d'être publiés ;
- qu'il dispose de tous les droits, licences, consentements et autorisations nécessaires pour procéder à l'inscription de l'élément ;
- qu'en cas d'inscription de l'élément en tant que « Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel » de la FWB, il devra régulièrement mettre à jour les informations reprises.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT DE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

I. 1. Nom de l'élément

En français

Le savoir-faire du métier de licier en haute-lice à Tournai

En langue régionale, si pertinent

Cliquez ici pour entrer du texte.

I. 2. Domaine(s) du Patrimoine culturel immatériel

Dans quel(s) domaine(s) s'inscrit l'élément que vous souhaitez faire reconnaître ?

- Les traditions et expressions orales, y compris la langue
- Les arts du spectacle
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Les savoir-faire patrimoniaux et artisanat

I. 3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Liste non exhaustive de lieux où l'on pratique le métier de licier en haute-lice :

- Les Ateliers Tournaisiens de Tapisserie du C.R.E.C.I.T (Centre de Recherches, d'Essais et de Contrôles pour l'Industrie Textile)
- ESA Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai – Coursus Design Textile
- Ecole des Arts de la Ville de Tournai ESAHR – Création Textile / Tapisserie

Par ailleurs, un certain nombre de liciers indépendants et de liciers-créateurs utilisent toujours cette technique.

Les liciers-créateurs dessinent le projet, réalisent le carton et effectuent le tissage de la tapisserie.

I. 4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en Fédération Wallonie-Bruxelles

Bien que la pratique du métier de licier en haute lice date de la fin du Moyen-Age, on peut affirmer qu'aujourd'hui et à l'initiative de la Province de Hainaut en 1982, la seule manufacture en Fédération Wallonie Bruxelles à produire des tapisseries sur métier de haute lice selon les demandes de divers commanditaires se trouve à Tournai, aux Ateliers Tournaisiens de Tapisserie du CRECIT.

La pratique de ce métier s'acquiert également dans toutes les écoles (Tournai, Bruxelles, Charleroi, Arlon...).

- ESA Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles – Cours Tapisserie / Arts Textiles
- Académie des Arts de Woluwe-Saint-Pierre - Création Textile
- Académie des Arts et Métiers Constantin Meunier – Création Textile
- Académie des Beaux-Arts Alphonse Darville de Charleroi
- Académie royale des Beaux-Arts de Liège
- Académie des Beaux-Arts de la ville d'Arlon

Pratique similaire en Belgique ou à l'étranger

En Belgique :

Le tissage se pratique également dans la partie néerlandophone du pays : Malines, Audenarde ... , mais surtout sur métier de basse lice (métiers horizontaux).

A l'étranger :

La pratique du tissage à l'étranger se fait soit par tradition ou dans le cadre d'échanges culturels.

Ce tissage se fait sur métier de haute lice (métiers verticaux), mais également en basse lice.

Ci-dessous une liste non exhaustive d'ateliers où la pratique du tissage manuel est encore d'actualité :

- Manufacture des Gobelins (France)
- Atelier de Paris (France)
- Atelier « Tapisserie de Haute Lisse » à Massay (France)
- Atelier Enila Tityad (France)
- Manufacture de Beauvais (France)
- Manufacture Royale Saint-Jean à Aubusson (France)
- Manufacture Pinton à Felletin (France)
- Manufacture Robert Four à Aubusson (France)
- Atelier de tapisserie Arazzeria Scassa (Italie)
- Manufacture Ramses Wissa Wassef Art Center à Gizeh (Egypte)
- Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratif (MSAD) à Thies (Sénégal)
- ...

I. 5. Description détaillée de la pratique actuelle

Note préalable : Il convient de démontrer (et pas seulement d'affirmer ou de déclarer). Les explications doivent être claires, détaillées, cohérentes et argumentées.

La Belgique a, depuis des siècles, entretenu des rapports étroits avec la tapisserie. Qu'elle soit de haute ou de basse lice, une communauté passionnée n'a de cesse de valoriser et de défendre ce savoir-faire d'exception. Tournai, ville licière ayant connu son âge d'or au 15^e siècle, continue de maintenir son héritage textile vivant notamment via le travail de ses hauts liciers.

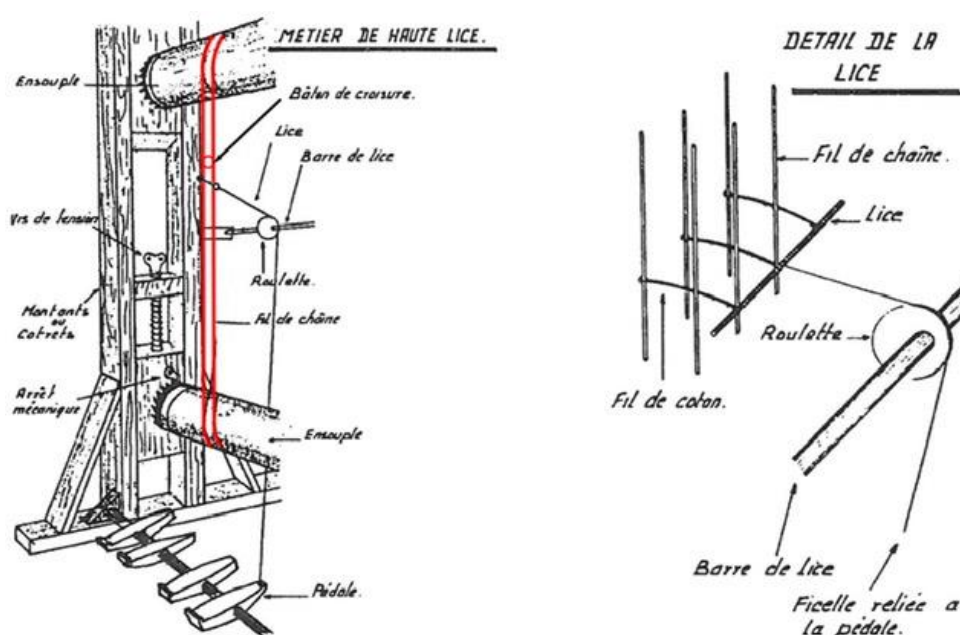
Un métier de haute lice désigne un métier dont les fils de chaîne sont tendus verticalement. Les lices, boucles de coton servant à séparer la nappe de fils en deux, sont situées au-dessus de la tête de l'artisan d'où le terme « haute lice ». Les métiers à tisser de la Manufacture des Gobelins et du CRECIT en sont de bons exemples.

A Tournai, au début du 20^e siècle, l'ajout par Léonce Pion, de pédales permet au licier d'ouvrir la nappe de fils en gardant les mains libres. Ces pédales, reliées à des poulies, actionnent les barres de lices placées derrière la chaîne.

Lors du tissage, les fils de chaîne sont totalement recouverts par des fils de trame enroulés sur des fuseaux en bois.



*Vue générale d'un atelier de tissage en haute lice (Ateliers Tournaisiens de Tapisserie du CRECIT).
Photo : CRECIT*



Schémas d'un métier haute lice avec indications des différents éléments. (Réf : Livre d'Anne Dudant)

1. La rencontre entre artiste et licier/licière

Tout commence par un dialogue entre l'artiste et la licière/le licier. Ce dialogue est déterminant pour comprendre l'intention que l'artiste souhaite transmettre à travers son œuvre. Le travail de la licière/le licier consiste à analyser le projet de l'artiste avec intelligence tout en faisant preuve d'un esprit d'initiative dans les propositions de tissage afin de traduire cette intention par le biais d'une écriture textile.



Rencontre avec l'artiste Yves Zurstrassen lors du choix des couleurs en fonction du projet de tapisserie.

Photo : CRECIT



Rencontre entre les licières et l'artiste Rachel Labastie lors du tissage d'une tapisserie en fonction de son projet artistique.

Photo : CRECIT

* L'échantillonnage

A partir de la maquette de l'artiste, la licière/le licier réalise un échantillon de tissage en effectuant différents tests d'interprétations, de couleurs et éventuellement de matières (la laine et la soie étant toujours largement employées). Les difficultés techniques déterminent la réduction de chaîne c'est-à-dire le nombre de fils dans un centimètre. Plus il y a de fils de chaîne, plus le grain du tissage sera fin et l'interprétation pourra être détaillée.

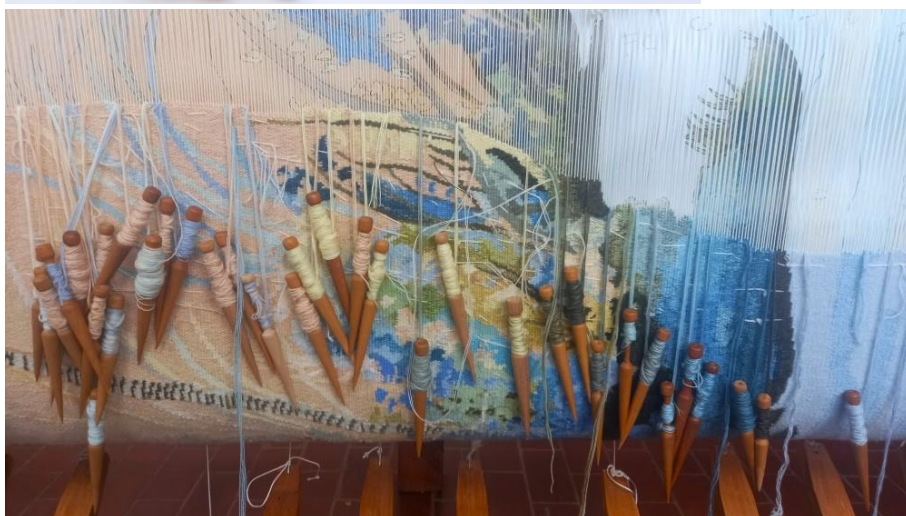
* Le choix des couleurs

La licière/ le licier établit ensuite la gamme de couleurs. Cette étape est menée en collaboration avec le teinturier. Les compétences techniques de ce dernier sont essentielles pour obtenir les nuances choisies. Lors de la réalisation de l'échantillon, la licière/le licier prend en compte l'incidence des couleurs entre elles et ajuste ses choix si cela est nécessaire. La gamme de couleurs est présentée à l'artiste sous la forme d'un chapelet. L'artiste validera cette gamme avant le début du tissage.



*Photo du haut :
Chapelet de couleurs validé par l'artiste en
vue de réaliser sa tapisserie
Photo : CRECIT*

*Photo du bas :
Tissage de la tapisserie avec les couleurs
choisies préalablement.
(Extrait d'une tapisserie d'après un carton
de Sanam Khatibi)
Photo : CRECIT*



2. La phase préparatoire

* Le carton

Depuis le Moyen-Age, un peintre réalisait un projet ou maquette en petites dimensions pour obtenir la commande de tapisseries. Pour tisser, les licières/les liciers ont besoin d'un carton à grandeur d'exécution. On appelle carton, un dessin coloré ou non sur papier plus ou moins épais ou tissu qui transpose la maquette. Ces cartons étaient réalisés par des peintres dont c'était le métier et que l'on appelait cartonniers. Au 20^e siècle, on désigne par l'appellation peintre-cartonnier, l'artiste peintre qui occasionnellement désire que l'on tisse une tapisserie d'après un projet qu'il réalise à cet effet. Le licier-créateur désigne celui qui conçoit et tisse lui-même ses cartons. Le carton est placé derrière les fils de chaîne et le licier s'y réfère tout au long du tissage.

Le nombre de couleurs employées au Moyen-Age était limité à cause des pigments utilisés. Au cours des siècles, ce nombre augmentera pour atteindre, au 19^e siècle, plusieurs milliers de nuances, et peu à peu les tapisseries se firent les copies fidèles de peintures de chevalet et perdirent ainsi leur langage spécifique.

Un renouveau d'intérêt et de la spécificité créatrice de la tapisserie apparaît au 20^e siècle en France grâce à Lurçat, et en Belgique à Dubrunfaut, Someville et Deltour, le groupe Forces Murales. Tous deux réduisirent le nombre de couleurs pour retourner à l'expressivité médiévale. Des cartons peints, ils passèrent à des cartons sur papier calque chiffré, chaque indication chiffrée correspondant à une couleur de la gamme choisie. Les liciers ne devenaient que des exécutants.

Aujourd'hui, la plupart des cartons sont issus de l'impression de fichiers numériques. Une plus grande complémentarité des relations entre l'artiste concepteur de la tapisserie et les liciers permet de magnifier le projet numérisé grâce à leur liberté d'interprétation artistique.



Evolution des cartons de tapisserie :

Photo du haut :

*Carton réalisé directement par l'artiste et
chiffré en fonction de la gamme de couleur
(Extrait d'un carton d'Edmond Dubrunfaut)*

Photo : CRECIT



Photo du milieu :

*Préparation d'un carton chiffré par la
licière au départ d'une reproduction de
l'œuvre de l'artiste.*

(Extrait d'un carton de Danieli)

Photo : CRECIT



Photo du bas :

*Carton au départ d'une impression selon
un fichier numérique au format 1/1.
(Extrait d'une tapisserie en cours de
tissage d'après un carton de Yves
Zurstrassen)*

Photo : CRECIT

* L'ourdissage

Cette étape, permettant de préparer la chaîne, tire son nom de l'instrument en bois sur lequel elle s'effectue. L'ourdissage consiste à faire des allers-retours entre un point A et un point B avec le fil de chaîne en coton. La distance entre ces deux points est déterminée par la longueur de la tapisserie (les tapisseries étant rarement tissées dans le sens d'accrochage) ainsi que par la hauteur du métier (distance

entre les deux ensouples) et le diamètre des ensouples. A chaque passage, la licière/le licier croise les fils afin de les maintenir à la bonne place.

La licière/le licier prépare la chaîne sous forme de piennes, petites nappes de fils de 10 cm de large, qu'elle positionne ensuite sur le verdillon de l'ensouple supérieure du métier. Ces piennes, placées en groupe, constituent le nombre total de fils de chaîne. Leur quantité est déterminée par les dimensions du carton dans son sens d'exécution.

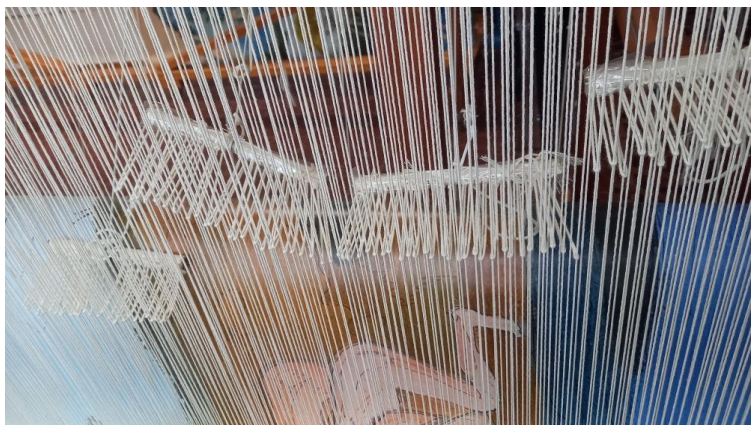
* Le montage du métier

Afin de répartir chaque groupe de fils dans le bon ordre, la nappe de chaîne est placée dans le vautoir. Une fois protégée par des feuilles de papier kraft, elle peut être enroulée sur l'ensouple supérieure. Les fils de chaîne sont tendus verticalement au moyen de nœuds de tension sur le verdillon de l'ensouple inférieure. La première série de nœuds terminée, la licière/le licier place le bâton de croisure qui sépare les fils pairs des fils impairs. Une deuxième puis une troisième série de nœuds doivent encore être effectuées afin de tendre uniformément la chaîne. La licière/le licier entame alors un travail long, mais essentiel : le placement de chaque fil de chaîne à égale distance du suivant. Pour ce faire, elle utilise la pointe de son fuseau.



*Montage de la chaîne sur un
métier de haute lice
Photo : CRECIT*

La licière/le licier effectue ensuite les lices. Ces boucles en coton sont réalisées sur des baguettes en métal appelées « barres de lices ». Elles englobent chaque fil de chaîne de la nappe avant. Chaque barre de lices est reliée à une pédale. Une fois celle-ci actionnée, les fils de la nappe avant sont tirés vers l'arrière ce qui permet une ouverture aisée de la foule (espace entre les fils pairs et impairs).



*Aperçu des lices qui permettent d'écarter les fils pairs et impairs.
Photo : CRECIT*

Après avoir préparé les broches/fuseaux avec les fils de couleur préalablement sélectionnés, le tissage peut commencer.



*Aperçu des broches/fuseaux préparés par la licière en fonction des couleurs nécessaires au tissage de la tapisserie.
Photo : CRECIT*

3. Le tissage

Le tissage d'une œuvre, qu'il s'agisse d'une peinture, d'une photographie, ou d'un tirage numérique, n'est pas une reproduction servile, ni une simple traduction ou interprétation du projet. La licière/le licier s'emploie à magnifier l'œuvre par les matériaux, les mélanges de tons et les techniques propres à la tapisserie. Tout en respectant, en toute liberté, « ses codes et ses contraintes techniques » d'après une formule de Lauren Keller, volontaire au service civique Patrimoine culturel immatériel à la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson.

Le travail commence par le tissage d'une lisière. Celle-ci est en quelque sorte un prolongement de l'œuvre sur quelques centimètres.

Concernant la signature de l'artiste et la marque de l'atelier, il y a deux possibilités. Certains artistes souhaitent que la marque de l'atelier et leur signature soient placées dans la lisière (ce qui se fait de plus en plus actuellement) et donc se retrouvent sur l'arrière de la tapisserie et ne sont pas visibles lors de l'exposition de l'oeuvre. D'autres préfèrent que la signature et la marque se trouvent sur la face avant de la tapisserie et soient donc bien visibles. Pour l'atelier du CRECIT, la marque est une tour blanche dans un cercle rouge.



Signature de l'artiste et marque de l'atelier du CRECIT.

Dans ce cas, sur la face avant et visible.

(Extrait d'une tapisserie selon un carton de Dubrunfaut)

Photo : CRECIT

La licière/le licier peut enfin commencer son travail d'interprétation et de traduction textile de l'oeuvre de l'artiste. Pour cela, elle peut employer un ensemble de gestes et de techniques dont voici une sélection illustrée :

- * **Battage et hachure** : interpénétration d'une couleur dans une autre, ces techniques sont employées notamment dans les dégradés et permettent de donner des effets de reliefs, de modelés ou de clairs-obscurs.
- * **Duite** : aller-retour du fil de trame qui recouvre lors du premier passage les fils pairs et lors du second les fils impairs.

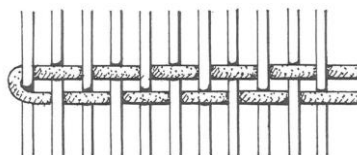


Schéma extrait du livre « La tapisserie » d'Odette Sansonnet.

- * **Duite courbe** : son utilisation offre un contour arrondi aux formes. Cette technique était souvent utilisée dans les tapisseries anciennes. Aujourd'hui, son emploi ou non est laissé à l'appréciation de la licière.

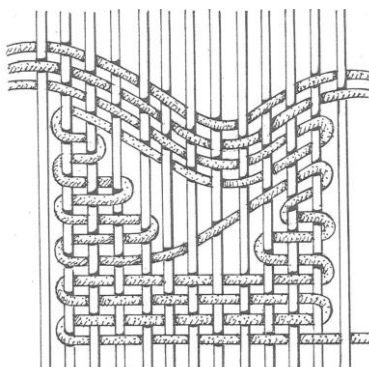


Schéma extrait du livre « La tapisserie » d'Odette Sansonnet.

- * Demi-duite ou passée : passage du fuseau dans un sens du fil de trame. Une zone réalisée en demi-duites, avec deux fuseaux de couleurs différentes, est caractérisée par un effet de rayures verticales dans le tissage.

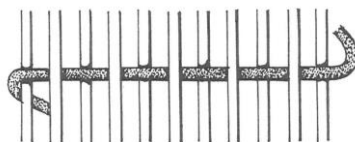


Schéma extrait du livre « La tapisserie » d'Odette Sansonnet.

- * Liure simple sur l'endroit : elle est employée pour tisser un changement de couleur en croisant deux fuseaux à hauteur d'un fil de chaîne constituant une jonction. Son utilisation permet d'éviter un travail de couture une fois la tapisserie tombée de métier et offre solidité au tissage.

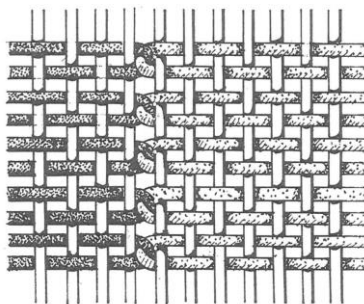


Schéma extrait du livre « La tapisserie » d'Odette Sansonnet.

- * Perfilage compensé : permet d'éviter un travail de couture tout en donnant un effet graphique caractérisé par des contours en zigzag.

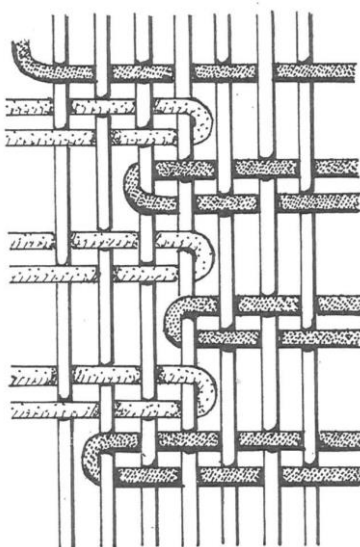


Schéma extrait du livre « La tapisserie » d'Odette Sansonnet.

- * Relais : ouvertures ou boutons se créant lorsque la forme n'est pas liée.

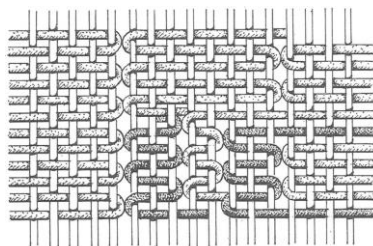


Schéma extrait du livre « La tapisserie » d'Odette Sansonnet.

- * Soumak/Driadi: point qui, lorsqu'il est employé sur l'endroit, offre un effet lissé aux formes et qui, lorsqu'il est employé sur l'envers, donne un effet de relief.

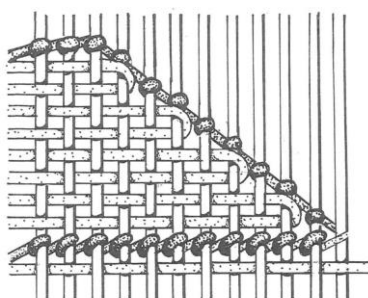


Schéma extrait du livre « La tapisserie » d'Odette Sansonnet.

4. La Tombée de métier et les finitions

La tombée de métier est un moment unique et rempli d'émotion. L'artiste se joint à la licière/au licier pour couper les fils de chaîne au-dessus et en-dessous de la pièce tissée. C'est la première fois que l'on découvre l'œuvre dans son entièreté.

Après ce moment magique s'en suivent les finitions, travail à l'aiguille de longue haleine. Les rentritures, effectuées sur l'envers de la tapisserie, permettent de refermer les relais (boutonnères créées entre deux couleurs tissées indépendamment l'une de l'autre). Elles sont cousues par un point de feston à l'aide d'un fil en polyester en veillant à piquer ce fil entre deux trames de façon à ce que le travail ne se voie pas sur l'endroit de la tapisserie.

Après avoir replié vers l'arrière de la tapisserie la lisière supérieure, les fils de chaîne sont cachés et maintenus par un ruban gros grain fixé par un point de couture. Une bande de velcro doux est alors fixée par-dessus le ruban gros grain. Elle permet à la tapisserie d'être suspendue. La lisière inférieure subira la même opération de couture afin que l'on aperçoive les signatures de l'artiste et de l'atelier. Finalement, un bolduc (tissu rectangulaire en coton comprenant le nom de l'œuvre, le nom de la licière/du licier, les dimensions de la tapisserie, la date de la tombée de métier, le nom de l'atelier ainsi que la signature manuscrite de l'artiste) sera cousu à l'arrière de la tapisserie dans le coin inférieur droit. Ce Bolduc est la carte d'identité de la tapisserie.



Les différentes étapes d'une tombée de métier :

Photo 1 :

La tapisserie étant toujours sur le métier, l'artiste (Charlotte Beaudry) va couper les fils de chaîne sur le haut de la tapisserie.

Photo : CRECIT – Benoît Dochy



Photo 2 :

Plusieurs personnes enroulent la tapisserie afin d'accéder aux fils de chaîne du bas de la tapisserie qui seront également coupés.

Photo : CRECIT – Benoît Dochy



Photo 3 :

On découvre pour la première fois la tapisserie dans son entièreté.
(Tapisserie tissée d'après un carton de Charlotte Beaudry)

Photo : CRECIT – Benoît Dochy



Photo 4 :

Une tombée de métier est toujours un événement qui rassemble artistes, liciers/licières, galeristes et amateurs de tapisseries.
(Tapisserie tissée d'après un carton de Charlotte Beaudry)

Photo : CRECIT – Benoît Dochy

I. 6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Français

I. 7. Aspects matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Les traces architecturales du passé licier sont réduites dans une cité dont le tissu urbain a évolué au cours des siècles. Les lieux et ateliers de production tournaisiens sont méconnus, les archives ayant brûlé en mai 1940. Aussi, publiée en 1895, l'étude de E.J. Soil de Moriamé fait toujours référence, mentionnant des noms de liciers, marchands, tapissiers et des clients.

La Halle-aux-Draps :

La Halle-aux-Draps témoigne de l'importance du commerce des étoffes et sans doute des tapisseries, mais aucune information ne permet de définir exactement les produits qui étaient vendus dans cet édifice en bois, reconstruit en pierre en 1610. Au 15^e siècle, il était sans doute un centre dédié au commerce et aux affaires notamment liées aux étoffes et à la tapisserie.

Pasquier Grenier : statues du marchand de tapisseries :

Parmi les marchands et notables de la cité, Pasquier Grenier (+ 1493) tient une place particulière dans la promotion de la tapisserie de Tournai à l'échelle européenne, ses clients étant les grands souverains de son temps parmi lesquels les ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire, les rois de France, d'Angleterre, ...

En témoignage de son activité, une statuette de Pasquier Grenier, due à Christine Jongen (2004), se dresse à proximité de la Halle-aux-Draps et jalonne un parcours historique et didactique lié aux personnalités et activités qui ont marqué durablement l'histoire de la cité. Une autre statue du marchand, réalisée par l'artiste Geneviève Wargny (1983) orne la façade latérale du Conservatoire de musique, aux côtés de cinq autres figures marquantes liées à l'art à Tournai.

Sur la Grand Place, parmi les bannières des métiers reconstituée sur des bases historiques, et déployées le long des façades, on dénote celle des tapissiers, constitués en 'guilde' au début du 15^e siècle.

Eglise Saint-Quentin :

Résidant sur la Grand Place proche de l'Eglise Saint-Quentin, on doit à Pasquier Grenier, la transformation complète du chœur de l'édifice qu'il finança et dota d'un déambulatoire et de chapelles axiales dont celle, sépulcrale, dédiée à lui-même et sa famille. On aperçoit encore sur la clé de voûte le blason de ce notable richissime et dans les voûtains, les fresques fortement détériorées qu'il avait commandées. Une tenture de chœur dédiée aux Sept Sacrements venait compléter ce riche mobilier (fragments dans divers musées du monde).

Sinon les mentions, dans les publications d'historiens du 19^e siècle, de certains lieux et édifices liés à la tapisserie (hospices pour les tapissiers, bâtiments spécifiques pour vérifier la qualité des produits/tapisseries), il n'existe pas d'autres traces anciennes de cette activité dans la ville. L'activité licrière s'éteint à partir du 17^e siècle, sans jamais disparaître néanmoins.

Manufacture Impériale et Royale de Tapis de Tournai (Manufacture Piat Lefebvre) :

Située à la rue des Clairisses et occupant un vaste périmètre dans ce quartier, la manufacture connaît un essor prodigieux au début du 19^e siècle, suite aux commandes impériales de Napoléon Ier et de ses dignitaires. Active jusqu'en 1887, cette manufacture dont la façade fut exemplaire du courant néo-classique à Tournai, fut démolie. Seul, un modeste porche témoigne d'une entreprise au destin fastueux qui produisit quantité de tapis de pied de dimensions monumentales parmi lesquels le Tapis aux seize cohortes de la Légion d'honneur, destiné au grand Cabinet de l'Empereur au palais de Saint-Cloud.

Un tapis de cette période (1810) est entré récemment en dépôt dans les collections de TAMAT (collection Ville). Le MuFim (Musée de Folklore et des Imaginaires) possède plusieurs documents dont des registres de modèles de tapis, peints à la gouache par les meilleurs artistes de l'époque tel Bruno Renard, auteur de la façade de la manufacture, reconstituée en maquette, visible au MuFim.

L'industrie textile :

L'activité textile a toujours été au cœur du développement économique de la cité. Tel le balotil, métier mécanique qui occupait, à domicile, des familles entières travaillant pour le compte de manufacturiers dès le 18^e siècle. Victime de la révolution industrielle en pleine expansion, ce métier va disparaître fin du 19^e siècle ; un exemplaire est visible au MuFim.

Tournai fait alors partie du bassin textile, de Leuze-Quevaucamps-Roubaix-Tourcoing-Mouscon jusqu'à Comines. Son activité industrielle liée au textile a été intense aux 19^e et 20^e siècles, particulièrement dans la filature de laine. Les bâtiments de plusieurs anciennes filatures situées essentiellement en rive droite ont été réhabilités notamment en établissements scolaires ou en immeubles à appartements, et témoignent de cet essor depuis la révolution industrielle jusqu'à la fin du 20^e siècle, qui a occupé des milliers d'ouvriers.ères.

Tournai fut également le siège de l'Ecole provinciale des Textiles et de Bonneterie créée à l'initiative de la Province du Hainaut en 1923, et installée dès 1930 dans un nouveau et vaste bâtiment. De réputation internationale, elle forma durant des décennies, des ingénieurs techniciens en textile. C'est dans ses locaux que le CRECIT (1954) et les ateliers tournaisiens de Tapisserie (1982) se sont implantés pérennisant ainsi cette activité.



*Vue de l'ancienne « Ecole Provinciale des textiles et de bonneteries » à Tournai.
C'est dans ces bâtiments que les Ateliers Tournaisiens de Tapisserie du CRECIT sont installés actuellement.
Photo : CRECIT*

De fil en aiguille : une balade textile :

Une brochure conçue par TAMAT et éditée en avril 2023 en collaboration avec l'Office du Tourisme de la Ville de Tournai / Visittournai intitulée 'Tournai, de fil en aiguille' propose en 2 à 3 h, de découvrir les traces liées au passé textile de la cité sur ses deux rives (bâtiments-hôtels de maître, petit patrimoine : sculpture, noms de rues, cartouches de façades,...).

Lien pdf : <https://www.calameo.com/read/00172395669c54609b753>

Objets, outils, matériaux supports

Le métier de haute lice est un métier sur lequel les fils de chaîne sont tendus verticalement. Le métier à tisser tournaisien a une spécificité : il est muni de pédales qui actionnent les lices, permettant ainsi au licier d'avoir les deux mains libres.

Il est à noter que la taille du métier est le facteur limitant dans la réalisation de grandes œuvres. Par ailleurs, il est important de placer le métier de façon telle à avoir une très bonne lumière (en évitant le soleil direct) sur l'œuvre que la licière/le licier est en train de tisser.



Présentation des pédales sur un métier de haute lice (spécifique à Tournai). Photo : CRECIT

- * Barre de lices : petite barre en métal sur laquelle s'effectuent des boucles de fil en coton appelées lices.
- * Bâton de croisure : longue pièce de bois ronde, il sépare les fils de chaîne pairs des fils de chaîne impairs en deux nappes.
- * Broche ou fuseau : (spécifique aux métiers de haute lice) instrument en bois garni de laine ou de soie qui sert à passer les fils de trame entre les deux nappes de fils de chaîne. À Tournai, cet outil est appelé « fuseau ».
- * Ensouples : cylindres en bois sur lesquels s'enroulent les fils de chaîne (ensouple haute) et la tapisserie en cours de réalisation (ensouple basse).
- * Entaquage : rainure longitudinale des ensouples dans laquelle s'insèrent les verdillons (ou barres d'entaquage).
- * Jumelles : montants latéraux en bois. Au nombre de deux, ils supportent les ensouples placées parallèlement dans la partie supérieure et inférieure du métier.
- * Lices : boucles ou cordelettes de fil en coton servant à tirer les fils de la nappe de devant et de les croiser avec les fils de la nappe de derrière.
- * Ourdissoir : instrument en bois permettant de préparer les fils de chaîne sous forme de piennes.
- * Pédales : reliées aux barres de lices par des poulies, elles servent à séparer la nappe de fils en deux lors du tissage.
- * Peigne ou battoir : petit outil en métal employé par le haut licier à l'aide duquel il tasse la trame entre les fils de chaîne.
- * Vautoir : longue barre en bois sur laquelle sont disposés des clous tous les centimètres. Il aide la licrière à répartir les fils de chaîne lors du montage du métier.
- * Verdillon : barre en métal destinée à recevoir les piennes sur l'ensouple du haut et à maintenir la chaîne au moyen des nœuds de tension sur l'ensouple du bas.
- * Vérins de tension : situés au niveau de la partie inférieure des jumelles, ils servent à ajuster la tension des fils de chaîne.
- * Nuancier : catalogue reprenant, sous forme d'échantillon, toutes les couleurs disponibles au niveau de l'atelier.

A cela s'ajoute une série de petit matériel employés au quotidien par les licières : paires de ciseaux, aiguilles courbes, miroir de poche, etc.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II. 1. Modes d'apprentissage et de transmission

L'apprentissage du tissage de haute lice demande un certain temps et exige de l'attention aux détails, de la rigueur et de la technique. C'est un savoir-faire qui se transmet de personnes à personnes.

- CRECIT (Centre de Recherches, d'Essais et de Contrôles pour l'Industrie Textile) (accueil de stagiaires et apprentissages de la technique)
- TAMAT (Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles) (Accueil de boursiers)
- ESA Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai,
- Ecole des Arts de la Ville de Tournai ESAHR
- Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, cours du jour
- Différentes Académies en cours du soir

TAMAT, Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, seule structure muséale dédiée à la tapisserie de lice en Fédération Wallonie-Bruxelles, développe depuis ses origines - parallèlement à sa mission de conservation, d'étude et de valorisation - une action de sensibilisation et transmission auprès du grand public, des professionnels, des scolaires, ...

TAMAT est né de l'idée et de la volonté de créer à Tournai, une "maison" consacrée à l'art de la tapisserie, orientée vers le passé, le présent et l'avenir. Dès l'origine, la promotion, la diffusion et la transmission des arts de la lice sont au cœur de ce projet. Aujourd'hui, musée reconnu en catégorie B par la Fédération Wallonie-Bruxelles, fidèle à son histoire et à ses missions fondamentales, TAMAT poursuit ce projet.

La transmission se développe à travers différents types d'actions :

-une programmation dynamique d'expositions temporaires ayant pour sujet notamment la tapisserie, ainsi qu'un renouvellement de l'exposition permanente des collections (tous les ans). Pour chaque exposition, des outils d'aide à la visite sont mis en place pour les visiteurs (cartels, guides du visiteur en FR/NL/GB), des activités sont programmées (visites guidées, parcours enfants, initiations), des ressources documentaires associées et issues du centre de documentation sont mises à disposition du public en accès libre, ...



*Atelier de tissage lors d'une animation scolaire au TAMAT.
Photo : TAMAT*

-l'accueil en résidence de recherche et d'expérimentation. Chaque année, TAMAT accueille pendant un an, quatre artistes pour le développement d'un projet artistique en lien avec les arts de la lice et/ou les arts textiles. Les résidents/boursiers ont accès aux ressources disponibles à TAMAT (collections, centre de documentation spécialisé, ateliers de restauration, ...). Ils peuvent pratiquer dans un espace atelier équipé de métiers à tisser et autres outils. Ils sont initiés au tissage ou à certaines pratiques associées avec des intervenant.e.s partenaires (licier.e, designer textile, etc). Ils sont accompagnés par des visites, rencontres, dans leur découverte et connaissance de la pratique des arts de la lice en lien avec les acteurs tournaisiens (CRECIT, Ecole des arts, Académie des Beaux-Arts, Trésor de la Cathédrale, ...). Avec plus de 300 artistes accueillis depuis la création de la résidence, celle-ci a permis à certains artistes de découvrir la tapisserie, à d'autres de s'y initier, voire de compléter leur connaissance et maîtrise de la pratique.



Dans le cadre des boursiers : Atelier-R19-Installation de l'artiste Etienne Plantis. Photo : TAMAT

-le programme d'activités pédagogiques. TAMAT est reconnu depuis 2022 comme l'un des opérateurs thématiques, dans le cadre du PECA (Parcours d'Education Culturelle et Artistique), par la FWB. Dans ce cadre, il développe à destination des publics scolaires - des classes d'accueil à la 6e secondaire - une offre de visites et d'ateliers autour de la tapisserie notamment. En 2023 et 2024, sont ainsi proposées des initiations au tissage, des initiations aux différentes étapes de transformation et préparation de la laine, par des intervenant.e.s formé.es aux arts de la lice.

-le programme d'activités tous publics. Pour les publics individuels ou en groupe, différents formats d'initiations sont proposés pour découvrir et apprendre l'art de la tapisserie. En 2023 et 2024, par exemple, des initiations et des stages adultes à l'année autour de la tapisserie, avec une licrière de haute lice. Un espace enfant, en accès libre, met à disposition des métiers à tisser, sous différents formats, pour expérimenter le tissage au plus près des collections.



Vue intérieure du Musée de la tapisserie / Tamat à Tournai. Photo : Barthélemy Decobecq



Espace Force Murale au Tamat à Tournai. Photo : TAMAT

Le CRECIT, via ses Ateliers Tournaisiens de Tapisserie (dernier atelier de production de tapisseries de haute lice en Belgique) relève le défi de pérenniser et transmettre le savoir-faire des liciers d'antan.

Dès 1923, la Province de Hainaut avait déjà compris l'importance d'enrichir son offre d'enseignement en proposant d'installer à Tournai, l'une des trois « Ecoles Provinciales de Textile et de Bonneterie » (les autres se situant à Leuze et Quevaucamps). Équipée d'un matériel de tissage et de filature adéquat pour accueillir nombre de jeunes étudiants en cours professionnel de jour, sa renommée devient vite mondiale.

Toujours dans un souci de soutenir le secteur textile, c'est en 1954 que la Province de Hainaut décide de créer le CRECIT (Centre de Recherches, d'Essais et de Contrôle pour l'Industrie Textile).

En 1982, les autorités provinciales décident de créer un atelier de tissage, qui sera rejoint quelques années plus tard par un atelier de conservation/restauration de textiles anciens.

Aujourd'hui, le CRECIT a abandonné les essais, analyses et contrôles pour l'industrie textile et est totalement orienté sur l'aspect culturel du textile grâce à son atelier de production, dernier en Belgique à exercer ce métier d'art, et résolument orienté vers l'art contemporain. Régulièrement contacté par des galeries prestigieuses, il a séduit les plus grands artistes. Il conjugue à la fois le respect, la connaissance d'une technique traditionnelle et une ouverture à la modernité.

D'autre part, les ateliers de restauration/conservation et de nettoyage sont eux orientés sur le maintien du patrimoine textile. Ils concernent non seulement la tapisserie murale, mais également les textiles anciens (tapis d'Orient, vêtements liturgiques, bannières, drapeaux, broderies ...). Nos spécialistes effectuent les opérations de conservation dans le respect de l'authenticité des œuvres.

Ces ateliers peuvent compter sur le département teinture. En effet, ce dernier peut teindre toutes nuances sur laines, soies et lin destinés à l'art textile. Pour ce faire, ce département est équipé de tous les appareils scientifiques nécessaires à la réalisation de ses missions de production et de contrôles. Ces différents produits sont d'ailleurs expédiés partout dans le monde.

Le CRECIT accueille depuis de nombreuses années, au sein de ses Ateliers Tournaisiens de Tapisserie, des étudiants-stagiaires. Selon leurs profils et la durée de leur stage, l'accompagnement proposé peut différer.

Pour les débutants, l'initiation à la tapisserie de haute lice est un passage obligé. La réalisation d'une chaîne didactique, exécutée sur l'endroit et regroupant une série d'exercices complets, permet au stagiaire de se familiariser avec les gestes propres à la technique.



*Formation d'une stagiaire au CRECIT avec l'aide et sous contrôle d'une licière. Ici la stagiaire réalise son propre projet.
Photo : CRECIT*



*Exemple de réalisation d'une chaîne didactique d'une stagiaire au CRECIT reprenant toutes les techniques utilisées dans le tissage d'une tapisserie.
Photo : CRECIT*

Pour les stagiaires plus aguerris, il est possible de se perfectionner via la réalisation d'un petit projet personnel tout en bénéficiant des conseils avisés des licieres.

Ces deux organismes (CRECIT et TAMAT) sont les témoins et font de notre ville un terrain propice au développement des arts textiles. Les deux établissements accueillent en leur sein des stagiaires et ont pour missions la valorisation et la pérennisation de la tapisserie de lice.

Au-delà de ces deux structures, deux établissements scolaires participent activement à la transmission de cette pratique : l'École des Arts de la Ville de Tournai (ESAHR) avec sa section Création Textile / Tapisserie ainsi que l'ESA Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai dont l'option Design Textile inaugurera en septembre 2024 un Master à finalité spécialisée « Tapisserie-Arts textiles ».

L'École Supérieure des Arts - Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai :

L'ESA est une école supérieure des arts de type long organisée en deux cycles d'études : le premier cycle compte 180 crédits en 3 blocs d'un an sanctionné par le grade de bachelier de transition. Le second cycle compte 120 crédits en 2 blocs d'un an dont 30 crédits de finalité spécialisée, de finalité didactique ou de finalité approfondie, il est sanctionné d'un master à finalité. L'établissement adopte le système des ECTS (système européen de transfert de crédits) dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur permettant à tout(e) étudiant(e) de poursuivre une partie de ses études dans un autre pays de la Communauté européenne.

L'ESA Académie des Beaux-Arts est habilitée à organiser 9 options ou programmes d'études : Architecture d'intérieur, Design Textile, Peinture, Dessin, Publicité, Communication Visuelle et Graphique, Bande Dessinée, Illustration et Arts numériques.

L'enseignement de la tapisserie de haute lice :

Offrir à de futurs étudiant(e)s la possibilité d'apprendre un savoir-faire séculaire, tout en étant tourné vers la recherche plastique contemporaine, s'inscrit dans les missions de l'option Design Textile de l'ESA Académie des Beaux-Arts de Tournai. Celles-ci visent notamment à transmettre, pérenniser et valoriser notre héritage textile au cœur de l'Eurométropole.

La tapisserie de haute lice est enseignée, depuis maintenant trois ans, à raison de deux heures / semaine au sein du cours de Techniques et Technologies / Textile. L'ensemble des étudiant(e)s de Bachelier est amené à suivre ce cours organisé en plusieurs modules. Ceux-ci ont pour fil conducteur le programme pédagogique de l'atelier Design Textile qui s'articule autour de trois grandes thématiques : la texture, le motif et le volume.

Description et mode d'enseignement :

Les premiers mois d'enseignement sont consacrés aux fondamentaux : la découverte du métier à tisser, des outils et du langage spécifique, les fils et leurs constructions, la préparation de la chaîne sur l'ourdissoir ainsi que les différentes étapes du montage du métier. Ensuite, l'étudiant(e) s'initie, via une série d'exercices didactiques précis organisés en modules et répartis sur les trois années de Bachelier, à un ensemble de gestes et de techniques de tissage.

Bien entendu, comme la technique seule est insuffisante, cet apprentissage a pour but d'apporter du sens et de la singularité à un travail plastique. L'étudiant, tout en gagnant en autonomie, apprend à

penser et à élaborer un projet personnel. Parallèlement, les recherches qu'il mène à l'atelier nourrissent son travail réflexif et plastique.

Régulièrement, des présentations orales sont organisées au sein du cours. Celles-ci peuvent concerner des points techniques ou évoquer le travail d'artistes textiles, de liciers-créateurs ou d'artistes-cartonniers. Ces présentations se font de manière transversale.

Les modules :

1. Tisser la couleur

Ce cours est consacré à l'apprentissage des procédés techniques du tissage de la couleur. Y sont abordés : le dégradé fil à fil (chiné), le dégradé au centimètre, les battages et les hachures à un ou plusieurs rythmes ainsi que des notions relatives aux hachures franches et composées, théorisées par Monsieur Deyrolle, ancien chef d'atelier aux Gobelins.

2. Texture : création de fils et surfaces

Lors de la première année de Bachelier, l'ensemble des étudiant(e)s est amené à créer à l'atelier une collection de fils au moyen de différentes techniques (tressage, nouage, etc.). Cet exercice se poursuit au sein de ce module : les étudiant(e)s tissent les fils de leurs inventions afin de créer de nouvelles surfaces et matières originales.

3. Liure et perfilage

Nous abordons au cours de ce module différents exercices de liure : liure simple sur l'endroit, liure double sur l'envers, entre deux tons, entre trois tons et comment réaliser des décalages corrects ainsi que des exercices de perfilage compensé, technique caractérisée par des contours graphiques.

4. Formes

Sur base d'un carton personnel, l'étudiant(e) crée une composition faite de formes géométriques simples (carré, triangle, cercle ou demi-cercle, etc.). Durant la réalisation de cet exercice, l'étudiant(e) apprend à suivre un carton tout en veillant, grâce à des décalages réguliers, à créer de belles diagonales et des courbes harmonieuses.

5. Volume

Ce module est destiné au travail du volume via plusieurs techniques de points tapis. Effets de reliefs, de textures, de poils coupés ou bouclés, ces techniques offrent de nombreuses possibilités.

Le Master à finalité spécialisée Tapisserie – Arts textiles :

La tapisserie, bien que suscitant un regain d'intérêts de la part des jeunes générations, demeure peu enseignée. En Belgique, en Fédération Wallonie-Bruxelles plus particulièrement, seule l'ESA Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles propose un cursus complet en la matière si bien qu'ouvrir un Master en arts plastiques, visuels et de l'espace à finalité spécialisée « Tapisserie – Arts textiles » au sein de notre établissement tournaisien relevait d'une nécessité. Celui-ci sera inauguré en septembre 2024.

L'étudiant(e) qui s'y inscrira fera le choix de se consacrer au développement d'un projet personnel via la technique de la tapisserie de haute lice. Cette finalité sera également ouverte au vaste champ des arts textiles. Le tuffetage et l'art du tapis seront abordés via des workshops.

L'épreuve d'admission au 2e cycle se fera au cours d'un entretien individuel organisé entre le candidat et un jury d'enseignants. Lors de cet entretien, le portfolio de l'étudiant(e) sera étudié et le (la) candidat(e) sera amené(e) à motiver ses choix quant à l'intégration du Master.

Dans le cas où un étudiant(e) n'aurait pas suivi de cursus textile lors du premier cycle, et si celui-ci (celle-ci) démontre d'un intérêt marqué pour la tapisserie et les arts textiles dans ses réalisations antérieures, un Master en 3 ans pourra éventuellement lui être proposé.

Intentions pédagogiques et artistiques :

Riche de découvertes, d'expérimentations et de rencontres, le Master à finalité spécialisée « Tapisserie – Arts textiles » ouvre les réflexions de l'étudiant sur le monde, le questionne sur la place qu'il occupe et sur les gestes qu'il pose en tant que créateur. Pour ce faire, il interroge la fibre, le fil, la matière. Ce temps privilégié où le textile est abordé dans sa pluralité a pour objectif de voir grandir et s'épanouir la personnalité de chacun ainsi que de rendre le (la) futur(e) artiste autonome dans le geste comme dans la pensée.

Le choix de cette finalité amènera l'étudiant(e) à questionner son rapport au médium, à l'outil, à l'espace. Il (elle) sera également poussé(e) à appréhender le dispositif d'installation de son travail tout en étudiant les rapports que la tapisserie a entretenus avec le mur.

Lectures, visites d'expositions ou d'ateliers, visionnages de documentaires, rencontres avec des artistes et des professionnels du secteur, émailleront cette année de spécialisation. Ponctuellement, l'étudiant(e) sera invité(e) à partager ses découvertes avec l'ensemble des étudiant(e)s du cursus et les connaissances des uns enrichiront celles des autres.

Oubliée, dévalorisée voire méprisée, la tapisserie n'a pourtant cessé d'évoluer. Pas tant dans les moyens d'exécution que dans le message qu'elle véhicule. Elle retrouve aujourd'hui une place à part entière dans la création actuelle et suscite de nouveaux intérêts en se prêtant au jeu des nouvelles technologies. Artistes, commissaires et conservateurs n'ont pas manqué de noter cet engouement et les pièces tissées sont de plus en plus visibles dans les galeries et musées. L'art textile, plus largement, donne naissance à des événements d'ampleur et éveille par là-même la curiosité. Monumental ou miniature, engagé et critique, l'art textile continue de s'inventer.

Former de futurs artistes responsables et ouverts au monde, qui repenseront leur héritage afin de créer celui de demain, tel est l'objectif de cette finalité.

Programme du Master à finalité spécialisée Tapisserie – Arts textiles – 30 crédits :

L'étudiant(e) qui s'inscrit dans le Master à finalité spécialisée « Tapisserie – Arts textiles » fait le choix de se consacrer assidûment à l'apprentissage de la tapisserie de haute lice. De la préparation de la chaîne au montage du métier, l'étudiant apprendra, via une série d'exercices didactiques précis, un ensemble de gestes et de techniques de tissage. Ces apprentissages seront mis en regard de contenus relatifs à l'Histoire des arts et à l'Histoire de la tapisserie plus spécifiquement. Au fil des mois, il gagnera en autonomie : il sera capable de concevoir techniquement son projet artistique et personnel tout en continuant à développer la dimension intellectuelle de son travail.

Amené(e) à effectuer un stage externe, l'étudiant(e) se confrontera au monde professionnel : accompagnement d'artistes plasticiens, d'artisans-liciers, travail au sein d'ateliers ou de manufactures, les choix qui s'offriront à lui seront multiples.

Au terme de son parcours, l'étudiant(e) écrira un mémoire, synthèse de ses recherches plastiques et théoriques.

École des Arts :

ESAHR (enseignement secondaire artistique à horaire réduit)

École des Arts de la ville de Tournai (anciennement Académie des Beaux-Arts cours du soir)

Conformément au décret organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit en Fédération Wallonie-Bruxelles, les finalités de notre enseignement à l'École des Arts consistent à :

- Concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques.
- Donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle.
- Offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur.

L'École des Arts agit en qualité de révélateur des diverses questions posées par le monde contemporain et développe sa capacité à dialoguer avec l'élève en comprenant ses aspirations et ses objectifs. Elle propose une formation ouverte capable de donner du sens à l'existence en développant l'idée que la fonction artistique est avant tout de témoigner d'un fait individuel ou de société.

La connaissance du patrimoine architectural, historique et artistique de la ville de Tournai, de l'environnement socio-économique et des modes d'expressions esthétiques constituent les bases d'une dynamique de réflexion et de création.

L'École des Arts favorise des synergies entre les différentes institutions de la ville de Tournai, qu'il s'agisse des musées ou des différents niveaux d'enseignement. Elle entend également développer la pratique de la transdisciplinarité tant au sein de l'enseignement des arts plastiques, visuels et de l'espace qu'avec les autres domaines de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit.

Deux des grands axes développés par notre enseignement sont la réflexion autour d'un art à intégrer dans une société et la communication au service de cet art dans la société.

L'apprentissage des techniques en lien avec la stimulation de l'imagination et l'enrichissement d'une pratique par l'expérience de ses pairs sont au centre de la pédagogie de l'école.

Sur le plan social, l'École des arts reçoit des élèves majoritairement adultes et de toutes origines sociales sans prérequis demandés.

Notre enseignement se compose en plusieurs filières :

- 3 années de formation avec une obligation de 4 périodes par semaine (1période = 50 min).
- 3 années de qualification avec obligation de 4 périodes minimum par semaine (avec obtention d'un certificat à la fin des 3 années).
- 6 années de transition avec un minimum de 8 périodes par semaine et l'obligation de suivre le cours d'histoire de l'art (avec obtention d'un diplôme à la fin de la filière donnant l'accès à l'enseignement artistique de niveau supérieur).

- 3 années de redoublement sont possibles sur l'ensemble du cursus afin de permettre aux élèves dont les compétences techniques et artistiques ne sont pas acquises de poursuivre leur apprentissage plus en profondeur.

Chaque année du cursus se solde par une présentation du travail de l'élève auprès d'un jury extérieur composé de professeurs, d'artistes textiles, de liciers ou d'historiens de l'art afin que l'élève ait un avis différent et constructif sur l'évolution de son travail, mais aussi pour lui permettre d'accéder à l'année supérieure.

Les ateliers spécifiques, ici Tapisserie / Création textile sont accessibles dès l'âge de 16 ans. Les cours doivent s'enrichir du cours d'histoire de l'art obligatoire en filière de transition durant 3 ans.

Mode d'apprentissage / Méthodologie :

Notre atelier étant essentiellement composé de métiers de haute lice (quasi tous dotés de pédales), la méthodologie du cours de Tapisserie est basée sur différents types d'entrelacs (entrecroisements de fils et de matières):

- Nous commençons généralement par un tissage circulaire afin de découvrir ce qu'est un entrelacs, un fil dessus, un fil dessous. Jeu de rayures créé par l'élève avec un certain nombre de fils colorés de textures différentes. Principe de la tapisserie de lice.

- Ensuite, les notions historiques et théoriques sont définies en rapport avec le métier de haute lice. Les noms des différentes parties du métier à tisser et les outils utilisés sont énumérés.

- Nous poursuivons avec les différentes étapes du montage de métier en commençant par le choix de la chaîne et son calcul du nombre de fils par cm pour la réalisation d'une première série d'exercices didactiques d'un format donné (15 x 15 cm)

- L'ourdissage de cette chaîne (sur l'ourdissoir pour réaliser l'encroix = croisement des fils de chaîne nécessaire lors du montage) en fonction des dimensions des échantillons didactiques à réaliser, du métier sur lequel l'élève travaillera et de l'épaisseur du fil de chaîne utilisé (dans ce cas ni trop fin, ni trop épais pour faciliter l'apprentissage).

- Toutes les étapes du montage de métier (placement de la chaîne sur le verdillon de l'ensouple du haut, placement des fils dans le vautoir au cm, enroulement de la chaîne sur l'ensouple du haut, nouage du bas de la chaîne sur l'ensouple du bas, placement du bâton de croisure, tension des fils en resserrant les nœuds (3xmin), création des lices, répartition des fils de chaîne avant tissage sur une base droite (double carton) et enfin début des premières lignes de tissage dans la lisière.

- L'apprentissage de la technique de la tapisserie de haute lice se fait pour commencer sur l'envers comme traditionnellement à Tournai par :

- La réalisation d'une série d'échantillons de petits formats (15x15cm) afin de ne pas décourager les nouveaux apprenants en démarrant un grand format vu la lenteur d'exécution et la difficulté à obtenir un tissage régulier et sans défauts tels que les cordes qui sont un effet de chaîne donné par la trame tassée de façon irrégulière dans les deux sens (duite complète). Ou encore les poux, points blancs apparaissant lorsque la trame ne couvre pas totalement la chaîne. Mais surtout sans rétrécissement en lisière, l'une des choses les plus difficiles.

Cela demande du temps, de la pratique et l'utilisation d'un miroir afin de voir une petite partie de son travail en cours d'exécution. Ce qui est assez perturbant, le travail n'est vu dans son entièreté que lorsqu'il est terminé.



*Echantillons didactiques sur
l'envers – F. Adant
Photo : Cathy Philippe*

- Pour se familiariser avec le geste et l'outil, dans le premier échantillon, nous réalisons un tissage uni avec un seul fuseau comme nous l'appelons à Tournai (broche en réalité) puis avec 2 ou 3 fuseaux qui travaillent en hachures (ou battages) ce qui permet dans ce cas d'éviter au maximum les rétrécissements en lisière, un défaut très courant en tapisserie. Si la hachure est utilisée en couleurs différentes elle permet un passage de couleur vers une autre dans la largeur (sorte de dégradé). Elle est utilisée dans toutes les tapisseries, peu importe le format et les matériaux utilisés.

Vient ensuite un travail sur la liure, de la double liure envers par un jeu de lignes verticales et de la liure double sur un fil.

Les lignes obliques et leurs décalages réguliers.

Les courbes ou comment donner l'impression d'un arrondi alors que l'on travaille avec des verticales (fils de chaîne) et des horizontales (fils de trame).

Les différents types de dégradés (passage d'un ton vers un autre à l'horizontal en couleur unie ou en changeant fil par fil sur le fuseau). On peut obtenir un effet très délicat et fluide si les tons sont proches les uns des autres.

Mais encore un échantillon avec quelques exemples de points qui peuvent être utilisés en tapisserie, comme le soumak, le point noué, le point de tapisserie de Portalegre, jeu de Demi-duite, le perfilage.

Le dernier échantillon est un projet personnel, un mini carton. En parallèle à ces différents projets didactiques, l'élève doit chercher et tester le tissage de matériaux divers autres que de la laine afin de découvrir de nouvelles textures qui serviront peut-être dans ses créations futures. Il doit aussi se créer des fils fantaisies par association, combinaison, tressage, nouage, enfilage, entourage, découpage etc. de différents matériaux.

En avançant dans le cursus, nous poursuivons l'apprentissage de la technique du tissage sur l'endroit par la réalisation d'un projet personnel (carton d'un format plus grand sans être excessif, plus ou moins 30x40cm). Et, afin de perfectionner la technique du tissage sur l'envers apprise lors des échantillons didactiques précédent, le même carton sera tissé à côté de l'autre simultanément (un sur l'envers, l'autre sur l'endroit). L'intérêt de cet exercice est de permettre à l'élève d'acquérir les 2 techniques de tapisserie de haute lice, d'en voir et comprendre les différences d'un point de vue du résultat (au niveau

de la liure) et surtout d'être à même de choisir à l'avenir la technique qui correspond le mieux à son type de projet (carton).



*Exercice envers / endroit d'après un carton d'A. Mathieu
Photo : Cathy Philippe*

Il reste encore à aborder le tissage réversible (ni envers, ni endroit) pour envisager le côté tridimensionnel à partir d'un tissage en 2 dimensions réalisé sur métier de haute lice.



*Tapiserie réversible en volume –
F. Dewasches
Photo : Cathy Philippe*

Après avoir réalisé ces exercices, l'élève est à même de concevoir, élaborer et réaliser en tapisserie un projet issu de sa propre création.

Parallèlement à cet apprentissage, nous touchons à d'autres disciplines textiles telles que le crochet, la broderie, l'impression végétale, la création de fils, le feutrage, etc., afin de développer le côté créatif de

l'élève. Ces différentes pratiques textiles peuvent être associées à la tapisserie. C'est comme ça que la matière tissée peut être crochétée, que la tapisserie peut être brodée ou servir de support d'impression et de création par exemple.

Ces différentes maîtrises techniques permettront à l'élève d'acquérir une bonne connaissance de la tapisserie de haute lice et d'obtenir un tissage plat sans rétrécissements ni défauts. Il s'attachera à développer son propre carton, à utiliser divers matériaux et à résoudre les problèmes qui découleraient de leur utilisation. La tapisserie est un art qui demande du temps, de la patience et de la dextérité. Il se réalise dans le respect d'une tradition, mais aussi dans le respect de la personne qui tisse en fonction de ses facultés créatives quelles qu'elles soient.

II. 2. Personnes / organisations impliquées dans la transmission

- CRECIT (Centre de Recherches, d'Essais et de Contrôles pour l'Industrie Textile) (accueil de stagiaires et apprentissages de la technique)
- TAMAT - Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ESA Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai,
- Ecole des Arts de la Ville de Tournai ESAHR
- Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, cours du jour
- Différentes Académies en cours du soir.

III. HISTORIQUE

III. 1. Repères historiques

Tournai, centre licier au 15^e et au 16^e siècles :

Durant le 15^e siècle, Tournai s'affirme comme un centre incontournable de la production et du commerce de la tapisserie en Europe. Siège d'un riche diocèse, centre artistique réputé, sa situation géopolitique d'enclave française en territoire bourguignon a sans doute favorisé cet essor.

Les premières mentions de tapissiers remontent en 1295. Organisés en corporation au 14^e siècle, une trentaine de tapissiers est attestée dans la 1^{ère} moitié de ce siècle, mais le sens à donner à leurs productions (tapis, 'carpitres', velus, tapis sarrazinois) reste néanmoins ambigu. De 1350 à 1400, parmi une quarantaine d'ouvriers du 'textile', sont mentionnés 28 tapissiers, 5 hautelisseurs, les autres tisserands produisant des 'velus' (suivant la consultation partielle des archives, à la fin du 19^e siècle, par l'historien E.J. Soil de Moriamé. Archives disparues ensuite en mai 1940. Des pièces de haute lisse et des tapis sarrasins sont cependant déjà mentionnés auparavant. Tapisseries et hautes lisses étaient des produits différents. La mention de tapisserie devient plus fréquente au début 15^e siècle.

Quelques dates:

1407: ordonnance sur la fabrication des draps velus,

1408: ordonnance sur celle des draps nommés 'hautes liches'; les hautelisseurs étant regroupés alors avec les tapissiers,

1423: les hautelisseurs forment une des 32 bannières - corps de métier- de la ville,

1458: les marcheteurs- un groupe distinct parmi les tapissiers - sont régis par une ordonnance. Les marcheteurs étant pour certains historiens, des fabricants de tapisseries de basse lice – à la marche (avec pédales?), et pour d'autres, des commerçants de draps, étoffes, tapisseries, en référence au sceau de la ville validant les produits : 'à la marque'.

Dès fin du 15^e siècle, tapissiers et hautelisseurs constituent deux groupes ou bannières distinctes, disposant d'ordonnances spécifiques.

En 1449, la commande par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, de la somptueuse tenture 'l'Histoire de Gédéon' assure la réputation des ateliers tournaisiens. Celle-ci semble être un tournant dans les habitudes de commandes de ce dernier jusqu'alors fidèle aux ateliers d'Arras. D'un luxe parfois inouï, cette production répond aux exigences d'une classe seigneuriale dirigeante, laïque et ecclésiastique, soucieuse de manifester avec éclat, sa puissance. L'activité licrière devient un moteur majeur de l'économie incluant une main-d'œuvre abondante et contribue à l'enrichissement des cités. Des marchands assurent la réalisation des commandes par l'apport des capitaux nécessaires. A Tournai, Pasquier Grenier, notable fortuné, est l'interface entre le client, l'artiste, le cartonnier et les liciers.

Disposant de comptoirs commerciaux à Bruges et Anvers, en relation commerciale avec l'Italie et la France, il fournit aux ducs de Bourgogne un nombre impressionnant de tentures et chambres de

tapisseries dont la ‘Guerre de Troie’ en 1472. Il a largement contribué à la promotion des ateliers auprès des dignitaires de toute l’Europe. Après sa mort en 1493, ses fils dont Jean et Antoine poursuivent l’entreprise familiale, avec succès.

Au 16^e siècle, l’activité licrière reste florissante malgré les aléas politiques et économiques que connaît la cité. La Renaissance italienne se manifeste dans l’agencement des scènes plus aérées régies par une perspective et encadrées par une bordure. Tournai se singularise par des thèmes spécifiques, liés à l’exotisme et à la découverte de continents lointains ; plusieurs de ces tapisseries se trouvent d’ailleurs conservées en Espagne et au Portugal. Après 1550, la production décline face à la concurrence d’autres centres liciers tels Bruxelles, Anvers, Bruges, Audenarde, Enghien, et suite aux conflits politiques et religieux qui s’avèrent désastreux pour la cité.

Le 19^e siècle : la Manufacture de tapis de Tournai :

Malgré les efforts pour relancer l’activité licrière en faisant appel à des liciers étrangers, notamment d’Audenarde, c’est à la fin du 18^e siècle que renaît l’activité liée au métier licier à Tournai qui s’oriente néanmoins vers une production autre que celle de la tapisserie, mais qu’il est néanmoins bon de signaler.

Créée en 1786, la Manufacture de tapis Piat Lefebvre et Fils se spécialise dans le tapis de pied (savonnerie, tapis velouté) qui connaît un engouement inouï sous l’Empire. Outre les manufactures françaises (Paris, Aubusson, Beauvais) qui se partagent le marché, la Manufacture Impériale de Tapis de Tournai répond dès 1801 aux commandes de Napoléon Ier, des dignitaires et de la haute bourgeoisie. Principale activité économique de la cité, elle comptera jusqu’à près de 5000 ouvriers. Parmi les commandes majeures, le monumental Tapis de la Légion d’honneur dit aux seize cohortes (11 m 20 x 9 m 60), en 1812, était destiné au grand Cabinet de l’Empereur en son palais de Saint-Cloud (Mobilier national, Paris) ; il témoigne d’un art de propagande au service de l’Empire, par l’iconographie liée au pouvoir, inspirée de l’Empire romain. La chute de l’Empire en 1815 provoque le déclin de l’entreprise, mais sous le régime hollandais et Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, elle renoue avec le succès et fournit des tapis monumentaux aux palais de Bruxelles, Laeken, La Haye et, en 1825, elle est reconnue Manufacture royale. Son activité se prolongera jusqu’en 1887.

En marge de l’artisanat d’art, l’activité textile au 20^e siècle :

Jusqu’au début du 20^e siècle, la production de tapis de pied perdure à Tournai au travers des fabriques, dont celle de Michel puis Paul Dumortier fondée en 1828 et reprise dans les années 1890 par Jules Leveugle et successeurs, active jusque dans les années 1970. En outre, l’essor de l’industrie textile et bonnetière, locale et régionale suscite en 1911, la création d’Ecoles textiles professionnelles à Tournai, Ath et Leuze, Quevaucamps, à l’initiative de la Province de Hainaut. En 1923, l’Ecole des Textiles et de Bonneterie est inaugurée rue Paul Pastur à Tournai et offre une formation de pointe aux techniciens et ingénieurs liée au tissage et à la filature, que Georges Point, directeur en 1938, fera évoluer par l’apport des technologies modernes.

Dans ce contexte d’essor de l’activité industrielle textile dans la zone frontalière Tournai- Leuze-Comines–Roubaix-Tourcoing, la Province de Hainaut crée en 1954, le CRECIT (Centre de Recherches,

d'Essais et de Contrôles scientifiques et Techniques pour l'industrie textile) installé dans les bâtiments de l'Ecole des Textiles et spécialisé notamment dans la teinture des laines et analyse textiles. Fréquentée par de nombreux étudiants issus de divers pays d'Europe et extraeuropéens, l'Ecole des Textiles ferme ses portes dans les années 1980 suite au déclin des entreprises textiles à Tournai, dans le Hainaut et le bassin textile transfrontalier.

L'Académie des Beaux-Arts de Tournai et les prémices d'un renouveau au 20^e siècle :

Durant l'entre-deux guerre, l'Etat belge vise à promouvoir les métiers d'art. En 1937, lors de l'Exposition universelle de Paris, le pavillon de la Belgique présente de monumentales tapisseries (6 m x 4 m) aux thèmes religieux et folkloriques, commandées par les pouvoirs publics et tissées dans trois manufactures réputées (à Malines : Gaspard De Wit et Braquenié & Co, et à Bruxelles : Georges Chaudoir), sur des cartons d'artistes reconnus (Floris Jespers, Sander Wynants et Rodolphe Strebelle).

C'est dans ce contexte d'émulation de l'artisanat d'art que Léonce Pion, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai, instaure en 1931, un cours de tapisserie de haute lice, renouant ainsi avec l'histoire artistique de Tournai. Les métiers sont équipés de pédales et cette innovation constitue un apport intéressant et inédit sur le plan technique. Forte d'une large expérience professionnelle et licère reconnue, Fernande Dubois (1880-1949) assure le cours jusqu'en 1948. Certaines de ses élèves participeront à l'Exposition de Paris en 1937, témoignant de la dynamique régnant au sein de l'atelier.

Malgré les années de guerre et une ville dévastée par les bombardements de mai 1940, l'Académie devient le foyer d'un renouveau de la tapisserie. Peintre et professeur de dessin, Jean Leroy (1896-1939) réalise quelques cartons dès 1936, liés à ses recherches formelles et plastiques, dans une volonté de rompre avec la tradition de la lice classique : il recourt ainsi à une gamme de tons plus limitée et des formes simplifiées, et abandonne la bordure entourant la scène centrale. Il jette ainsi les premiers jalons d'une renaissance de l'art de la lice à Tournai. Après son décès, ses cartons « La colombe de la paix », et « Tournai, Cité royale » sont tissés en 1940 et 1941, par son épouse et sa fille Claudine Leroy sur un métier de haute lice dans la maison familiale. Cette dernière (1920-1998) succède à Fernande Dubois dont elle fut l'élève entre 1937 et 1941, comme professeure de tapisserie.

La démarche de Jean Leroy marque durablement un de ses étudiants, Edmond Dubrunfaut (1920-2007) qui réalise ses premiers cartons en 1936. Il rencontre à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des Arts décoratifs de la Cambre à Bruxelles où il poursuit ses études, Roger Somville (1923-2014), puis Louis Deltour (1927-1998), tous trois animés d'une même volonté de rendre à l'art mural, et en particulier la tapisserie, toute sa valeur artistique, par une nouvelle esthétique.

En 1945, des personnalités tournaisiennes issues de divers milieux professionnels, convaincues du bien-fondé de cette démarche, s'associent en un comité qui en 1946, prend le nom de 'Centre de Rénovation de la Tapisserie de Tournai'. L'ASBL soutient activement le projet des trois jeunes artistes. L'année suivante, les peintres-cartonniers créent le collectif 'Forces murales' (1947- 1959) et précisent dans le 'Manifeste pour l'art mural', leurs objectifs : rompre avec la tradition académique en redonnant à la tapisserie sa valeur intrinsèque et traduire leur idéal humaniste et leur engagement social par des œuvres accessibles à un large public... Et créer ainsi un 'art public' étroitement intégré à l'architecture.

En août 1947, la commande par le Ministère des Affaires étrangères, de 300 m² de tapisseries, puis 200 m² supplémentaires, destinés à orner les ambassades belges à l'étranger, nécessite l'organisation, dans les locaux de l'Académie, d'une formation de liciers en haute et basse lice, assurée par Rober Taquet, licier, et Roger Somville, peintre cartonnier. Créée en 1948 et active jusqu'en 1953, la 'Société coopérative La Tapisserie de Tournai' assurera la réalisation de la commande. Si le collectif et la société seront éphémères, le retour à cet artisanat d'art laisse des traces durables à Tournai et suscite un élan d'intérêt renouvelé pour la tapisserie au niveau national, à l'image du renouveau de cet art en France, sous l'impulsion de Jean Lurçat.

Essor de la tapisserie murale intégrée à l'architecture :

L'Etat belge soutient la création et les artistes et artisans d'art. Des expositions itinérantes organisées par le Ministère des Affaires étrangères dans divers pays d'Europe et d'autres continents révèlent les savoir-faire de l'artisanat dont l'art de la lice. L'enseignement de cette discipline dans les académies et écoles d'art contribue également à l'intérêt pour la tapisserie qui redevient une valeur sûre et acquiert sa place dans les bâtiments publics et privés, intégrés étroitement à l'architecture qui offre de grandes surfaces murales. Les cartons sont tissés dans les manufactures à Malines (De Wit, Bracquenié) et à Bruxelles (Chaudoir).

Après les années 1950, à l'Académie des Beaux-Arts :

A Tournai, l'enseignement de la tapisserie se poursuit à l'Académie des Beaux-Arts, animé par Yvette Watteau-Desomberg, professeur de 1951 à 1983. Sa connaissance d'artistes novateurs et modernistes en arts textiles, tel le catalan Grau Garriga, atteste de son intérêt pour la 'nouvelle tapisserie', un courant des années 1960-1970, initié en Belgique par l'artiste Tapta Wierusz-Kowalski (1926-1997), professeure et animatrice de l'atelier 'Sculpture souple' à La Cambre. Y. Watteau-Desomberg oriente ses étudiants vers une plus grande créativité et liberté sur le plan de l'expression formelle et de la recherche textile. Par la suite, certain.e.s pratiqueront à domicile, cet art de la lice mettant en œuvre sur leur métier de haute lice, leur propre carton ou/et ceux d'artistes-cartonniers, suivant la technique de la lice murale ou dans un sens moderniste.

A partir des années 1960 et 1970, certains professeurs de l'Académie, en dessin ou peinture, collègues d'Yvette Watteau-Desomberg, sont sensibles à la technique de la lice et à la dynamique qui règne dans l'atelier, et réalisent également des cartons tels Victor Noël, Louis Deltour, René Huin, Emile Salkin, André Winance, Michel Degand, Robert Degenève,... Créé à l'initiative d'Edmond Dubrunfaut, l'atelier D.M.W., portant les initiales de trois licières associées tisse entre 1960 et 1992, les cartons de plusieurs de ces artistes.

Suite à la réforme de l'enseignement artistique en 1979, le cours de tapisserie-tissage de l'Académie est associé à une nouvelle section 'Textile design' animée par Christian Varèse. Ce professeur, artiste textile, y insuffle une nouvelle dynamique en alliant rigueur technique et savoir-faire, à la créativité et une ouverture vers la technologie informatique. Après le décès de Mme Desomberg en 1983, la tapisserie qui était depuis peu enseignée à l'Académie 'du soir' à horaire décalé, il revient à une de ses anciennes élèves, Claudine Mol (1941-2015) d'assurer cours durant plus de vingt ans.

Au sein de cette Ecole des Arts, l'atelier s'est orienté récemment vers la création textile/tapisserie, laissant la voie ouverte vers l'expérimentation et la diversité des expressions textiles.

Emergence d'autres structures 'Tapisserie/Art textile' :

Dans les années 1980, des structures, institutions, ASBL, se mettent en place et reflètent cet intérêt pour la création textile.

Le 'Domaine de la lice' (1981-2016) vise à promouvoir et à pérenniser la tradition du métier et ce savoir-faire, et à encourager les jeunes artistes notamment par l'organisation d'un concours de cartons dont le prix est le tissage de leur projet. De nombreux artistes, cartonniers et liciers reconnus en sont les membres actifs et dynamiques, valorisant la pratique du métier par de nombreuses expositions en Belgique et à l'étranger.

L'atelier du CRECIT subsidié par la Province de Hainaut s'est créé en 1982 à l'initiative de 5 personnes : Edmond Dubrunfaut et Martine Ghuys, respectivement peintre cartonnier et licier créateur, de Michel Baton, directeur de l'Ecole Textile à Tournai, Jacques Hoche pied, député permanent de la Province de Hainaut et de Pierre Dupont, député permanent en charge de la Culture de la Province de Hainaut.

Les 2 artistes ont lancé l'idée de création sur le modèle des Gobelins à Paris

Michel Baton, Jacques Hoche pied et Pierre Dupont ont permis la réalisation à Tournai du projet sur le plan financier et l'implantation de l'atelier dans l'Ecole des Textiles.

L'Atelier du CRECIT s'est distingué des Manufactures par l'esprit dans lequel il s'est créé.

Martine Ghuys en a pris la responsabilité, suivie de Claudine Mol, professeur, de Marie Vercauteren licier créateur et restauratrice jusqu'en 2022.

Le CRECIT à Tournai développe son atelier de production, les 'Ateliers tournaisiens de Tapisserie' qui constituent dorénavant l'unique et dernier atelier de production de tapisseries en Belgique. Les licières travaillent sur des métiers de haute lice à pédales, et perpétuent ainsi une technique et un savoir-faire mis en place depuis près d'un siècle à l'Académie. Cette singularité du métier donne toute sa spécificité à ce métier pratiqué à Tournai. L'usage de la basse lice est en effet beaucoup plus largement répandu en Belgique et à l'étranger. Outre, le département Teinture et la production de tapisseries se sont joint un atelier de restauration/conservation de tapisserie et textiles. Actuellement, le CRECIT développe également un atelier de handtufting afin de diversifier ses activités.

Evolution de l'enseignement :

Situation historique et évolution de l'École des Arts.

Autrefois appelée Académie, cette école d'art qui a vu le jour en 1757 n'était en fait qu'une école de dessin créée afin de doter la manufacture de porcelaines d'artistes peintres capables de magnifier les productions de J. Peterinck. Elle intègre les locaux de l'ancien Hôpital Notre-Dame en 1895.

Les cours se donnaient, hormis pour la peinture, le soir, ce qui permit à une large frange de la société d'y accéder et de conforter ses projets d'avenir. D'autres disciplines en rapport avec les métiers se créent au cours des décennies telles que la gravure, la taille de la pierre, l'imitation du bois et du marbre. Un retour aux sources du 15^e siècle se manifeste avec Léonce Pion qui ouvre des cours de Tapisserie de Haute Lice ce qui permet de renouer avec le passé et d'espérer en faire un atout économique de premier plan au 20^e siècle. Ce même L. Pion sera à l'origine de la création des pédales sur les métiers à tisser en 1929.

Devenue l'Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs en 1894, les cours de promotion sociale sont toujours bien présents. La ville de Tournai qui gère l'établissement réorganise en 1970 l'enseignement de promotion socio-culturelle, l'enseignement à horaire réduit. Un dédoublement de la fonction directoriale en 1982 entraîne une séparation d'une part de l'école secondaire et supérieure de plein exercice et d'autre part celle des cours du soir en 1985.

C'est en 1986, après le départ de la dernière sœur, que les cours du soir font leur entrée dans l'ancien couvent des sœurs noires. Elle est appelée aujourd'hui École des Arts afin d'éviter toute confusion.

L'enseignement supérieur et les sections liées au textile :

Sur le plan de l'enseignement dans des disciplines artistiques liées au textile, l'ESA Saint-Luc à Ramegnies-Chin (Enseignement Supérieur Artistique), propose une section en Stylisme du vêtement, axé sur une approche créative et plus spécifique du textile mis en forme, liée aux textures, aux matières, à l'effet sculptural.

L'ESA Académie des Beaux-Arts de Tournai propose, depuis un le début des années 80, un cursus complet en Textile design. Un master à finalité Tapisserie-Arts textiles verra le jour en septembre 2024.

'L'école des Arts' dépendant de l'Académie propose des ateliers à horaire décalé, dont celui consacré à la 'Tapisserie/Création textile' (métiers de haute lice).

Tournai, hier comme aujourd'hui, s'avère un pôle incontournable, un centre de référence de la tapisserie et de l'art textile, le cœur d'un savoir-faire ancestral lié au métier de la lice, unique en Belgique.

Pour le futur, se trouve dans les cartons un projet de « Pôle de la tapisserie à Tournai ». Celui-ci devrait réunir le CRECIT, TAMAT et le Musée de la tapisserie afin de mettre en avant tous les atouts historiques, touristiques et économiques liés à la tapisserie à Tournai.

III. 2. Evolution / adaptation / emprunts de la pratique

Au niveau des ateliers et sur le plan technique :

Sur le plan technique, tout en conservant la structure traditionnelle du métier de haute lice, l'ajout du pédalier, introduit par Léonce Pion dans l'entre-deux-guerres, facilite l'ouverture de la chaîne. C'est une spécificité des ateliers tournaisiens depuis le 20^e siècle.

Une évolution importante s'est également faite au niveau des cartons de tapisserie, : nous sommes passés des cartons dessinés par un cartonnier et numérotés pour les couleurs au fichier numérique envoyé par un artiste. Ce qui implique une évolution dans le métier de licier de haute lice et qui demande une plus grande interprétation de l'œuvre par la licière/le licier afin de confectionner et tisser la tapisserie.

Un autre changement important consiste en l'introduction de matériaux autres que le coton, la laine et la soie. Cette voie est infinie et s'intègre dans les recherches de l'art contemporain, faisant de la tapisserie contemporaine un élément d'actualité dans le monde artistique.

Au niveau de l'enseignement et des écoles :

École Supérieure des Arts - Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai :

En septembre 2024, ouvrira un Master en arts plastiques, visuels et de l'espace à finalité spécialisée en « Tapisserie – arts textiles ». L'étudiant qui s'y inscrira fera le choix de se consacrer, durant une année, au développement d'un projet personnel via la technique de la tapisserie de haute lice. Cette finalité spécialisée sera également ouverte au vaste champ des arts textiles. Le tuftage et l'art du tapis seront abordés via des workshops.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV. 1. Viabilité

Vitalité

le patrimoine vivant est-il toujours pratiqué aujourd'hui ou a-t-il été totalement transformé ? A-t-il disparu puis été recréé après une période d'abandon ?

Grâce à l'activité inlassable de créateurs, le tissage de tapisseries ne s'est pas interrompu et on constate même un regain d'intérêt général et non limité à la Belgique.

En effet, des artistes qui, dans leur pratique, ne seraient pas intéressés spontanément par la tapisserie ont découvert les possibilités matérielles qu'offre ce métier traditionnel.

Des artistes peintres viennent régulièrement aux ateliers du CRECIT pour prendre des renseignements et demandent des devis pour le tissage de leurs œuvres.

Actuellement le CRECIT est composé de 19 personnes dont 14 sont attachées aux ateliers de tapisseries tant pour le tissage que pour la conservation/restauration. Certaines de celle-ci sont polyvalentes et passent du métier de conservatrice à celui de licier en fonction des demandes et des commandes.

En fonction des projets commandés, cela peut prendre plusieurs années. Le tissage d'une tapisserie est un travail de longue haleine.

Cette notion de durée et d'apprentissage est également constatée au niveau des stagiaires (+/- 4 par an) dont le séjour au CRECIT est souvent de plusieurs mois.

Par ailleurs, le CRECIT possède également un magasin de laines teintées avec plus de 300 nuances de stock. Là aussi, la demande ne fait que croître. Ce qui laisse sous-entendre que la pratique est toujours bien présente sous différentes formes au niveau des particuliers, mais également des artistes eux-mêmes.

Un nombre important de clients liés au magasin de laine, environ 250 dont une bonne partie sont des réguliers, nous indique que tant en Belgique qu'à l'étranger, des ateliers, petits ou grands, continuent à tisser sur des métiers de lice.

Depuis 2023 et la reprise des ateliers d'initiation à la tapisserie à TAMAT, on constate un engouement du large public pour cette pratique. Actuellement, 24 personnes suivent le stage tapisserie annuel et les initiations adultes proposées trimestriellement sont complètes (12 pers/initiation)

Modernité et créativité

Expliquez en quoi l'élément est un support à la créativité (intervention contemporaine d'artistes / de citoyens et citoyennes, inclusion de nouveaux supports, appropriation de nouvelles démarches d'expression, etc.)

La modernité, en termes artistiques et créatifs, se caractérise par une rupture avec les conventions établies et une volonté d'explorer de nouvelles formes d'expression. Elle favorise l'innovation, la diversité des approches et la remise en question des normes établies.

Le travail des artistes modernes peut servir de plateforme pour aborder des questions importantes de la société, suscitant la réflexion et le dialogue.

Les artistes contemporains utilisent leur art pour laisser libre cours à tout un chacun favorisant ainsi l'inclusion et la diversité.

La modernité s'accompagne souvent de l'intégration de nouvelles technologies dans l'art, c'est ainsi qu'aujourd'hui, le carton numéroté dessiné par le cartonnier est devenu un fichier numérique envoyé à l'atelier de tissage qui en fera un agrandissement à la taille voulue.

Cela ouvre de nouvelles possibilités créatives et élargit les horizons artistiques, mais surtout attire des artistes qui n'avaient pas imaginé la création d'une tapisserie au départ de leurs œuvres.

Les artistes modernes explorent de nouveaux matériaux et techniques, créant ainsi des œuvres uniques et originales. L'inclusion de matériaux non conventionnels peut donner naissance à des formes artistiques novatrices.

La modernité offre un terrain fertile pour la créativité en encourageant l'exploration, la diversité, l'innovation et la remise en question constante des normes établies. Elle donne aux artistes et aux citoyens des moyens nouveaux et variés pour s'exprimer, favorisant ainsi une culture artistique dynamique et inclusive.

Caractère emblématique

Comment se manifeste le caractère emblématique de l'élément pour la communauté concernée aujourd'hui (sentiment d'identité, d'appartenance, de continuité) ?

Le caractère emblématique de la pratique de la tapisserie de Haute Lice à Tournai se traduit notamment par les traces/marques de cette pratique dans l'espace public de la ville.

Aussi, TAMAT conserve aujourd'hui en Belgique le plus grand ensemble de tapisseries anciennes attribuées à Tournai, avec onze tapisseries des 15^e et 16^e siècles, propriétés de la Ville de Tournai et de la Province du Hainaut. Également, la FWB a reconnu comme trésor en 2019 deux tapisseries, « Aux armes de Croy » conservées et exposées à TAMAT. Autour de ces œuvres, un réseau de chercheurs, historiens, historiens d'art se mobilise aux côtés du musée dans le cadre d'études et de publications. Par ailleurs, la tapisserie moderne belge, dont la Ville de Tournai fut le centre du renouveau est très

bien représentée, constituant plus de 80% du fonds patrimonial du musée et faisant l'objet d'expositions temporaires régulières.

Si nous analysons la fréquentation de TAMAT, nous constatons une augmentation de celle-ci. Aussi, le public est soit un public local (Tournai, Hainaut, BE) soit un public d'origine plus éloignée (FR, UE et monde), et dans ce cas très souvent amateur, voire spécialisé, qui visite TAMAT pour le patrimoine et la création licière qui y sont conservés et exposés.

La découverte de l'art de la lice est par ailleurs inscrite dans l'offre touristique proposée par l'Office du Tourisme de la Ville, en partenariat avec TAMAT et le CRECIT.

Le succès croissant des activités pédagogiques autour de la lice, mais aussi des initiations/stages proposées pour le grand public, marque un intérêt croissant du public notamment tournaisien pour cette pratique.

Depuis ces dernières années, le CRECIT est sollicité par des artistes de réputation mondiale (Vezzoli, Wang Du, Mounir Fatmi, Charlotte Beaudry, Sanam Khatibi, Yves Zurstrassen ... ou par des galeries (Almine Rech Gallery, Galerie Rodolphe Janssen, Baronian, ...) afin de tisser des tapisseries contemporaines. On peut donc affirmer le caractère emblématique et le regain d'intérêt au niveau de la tapisserie tissée à la main.

Sans oublier :

Que le CRECIT a présenté lors des festivités des 100 ans de Culture en Hainaut, une quinzaine de tapisseries contemporaines.

Que le Musée des Beaux-arts de Tournai qui a récemment exposé les emblématiques tapisseries de l'histoire de Jacob conservées par le CRECIT,

Que la Cathédrale de Tournai expose également les tapisseries de St-Eleuthère et les tapisseries de l'histoire de Jacob.

Que la Cathédrale de Tournai a aussi été le lieu d'exposition d'une immense tapisserie créée par l'artiste Grau Garriga, conçue lors d'Europalia Espagne.

Les Triennales de la tapisserie à Tournai et l'importance d'E. Dubrunfaut et R. Somville dans leurs participations aux 1ères Biennales de Lausanne.

Tapta Wierusz-Kowalski, initiatrice en Belgique de la Nouvelle tapisserie, et directrice d'atelier à TAMAT entre 1980 et 1997. Artiste de réputation internationale.

Ainsi que la valorisation par des publications scientifiques et de vulgarisation pour tout public, éditées par TAMAT.

Menaces et risques

Le travail de création et de tissage de la tapisserie demande beaucoup de temps. Depuis des siècles et jusque dans les années nonantes, on considérait comme normal, l'avancement du travail à raison d'un mètre carré par mois.

Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Le dialogue avec les artistes et les changements qui sont imposés dans le tissage par la création contemporaine ralentit considérablement le travail.

Comme pour toute production manuelle, le coût de la production d'une tapisserie est lié au coût de la main-d'œuvre. La mondialisation étant ce qu'elle est, il est plus rentable de faire tisser une tapisserie dans certaines parties du monde qu'à Tournai. Cet aspect économique pourrait être un obstacle au développement des ateliers en Europe. Le soutien des pouvoirs publics, ainsi que les commandes officielles sont indispensables pour assurer la pérennité de cette pratique artistique à Tournai.

IV. 2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Cochez une ou plusieurs formes d'« actions de sauvegarde » que la communauté patrimoniale entreprend :

- Transmission et éducation
- Identification, documentation, recherche
- Sauvegarde, protection
- Communication, sensibilisation
- Revitalisation

Détaillez les actions de sauvegarde actuellement entreprises

Transmission et éducation :

Comme développé, les différents acteurs que sont TAMAT, le CRECIT, l'Académie des Beaux-arts de Tournai, l'École des arts, chacun selon leurs moyens et missions proposent des actions pour la transmission de la pratique auprès de futurs professionnels, de partenaires et du grand public. Ils œuvrent à la sensibilisation et à l'éducation des publics par la diffusion de la pratique ancienne et contemporaine (expositions, publications, activités/événements), par la formation et l'initiation (formations diplômantes, stages, initiations, résidence, ...).

Identification, documentation et recherche :

TAMAT est un lieu de conservation, mais également un centre de recherches et d'étude autour de la tapisserie de haute lice, ancienne, moderne et contemporaine. A ce titre, il dispose d'un centre de documentation, d'une expertise en conservation et gestion de collections textiles et d'un atelier de

restauration. A partir de ces outils et de son expertise, il participe à l'identification, la documentation et la recherche autour du fonds conservé, mais aussi plus globalement autour des arts liciers et de la pratique à Tournai. Il répond ainsi à des demandes d'études et de recherches venant de professionnels des musées, chercheurs, artistes, collectionneurs, Il collabore à la production de publications, contenus audiovisuels, ... , et contribue à l'actualité de la recherche dans le domaine. Il est ainsi pour la recherche un point d'entrée et de convergence d'un vaste réseau belge et européen autour de la pratique.

Sauvegarde et protection :

La sauvegarde de la pratique trouve son origine dans la conservation du patrimoine licier. A ce titre, TAMAT assure cette mission de conservation en gérant un fonds patrimonial de plus de 400 œuvres (tapisseries anciennes, modernes et contemporaines). Il travaille à la reconnaissance des pièces majeures comme trésor, à la sauvegarde de patrimoine en danger de dispersion, etc. Le musée est de manière permanente engagé dans l'amélioration des pratiques dans les domaines de la gestion de collections textiles, de la documentation d'une collection, de la mise aux normes des équipements (réserves, éclairage, etc) et s'engage au respect des règles de conservation.

Les deux ateliers de conservation-restauration, installés au CRECIT et à TAMAT, assurent aussi la sauvegarde par la conservation-restauration d'un patrimoine licier en danger, par l'action du temps, de mauvaises conditions de conservation, Les deux ateliers ont du personnel reconnu par l'association APROA (Association Professionnelle de Conservateurs-Restaurateurs d'Œuvres d'Arts). Elles sont par ailleurs accessibles à la visite pour les professionnels et le grand public, contribuant à la sensibilisation et à la transmission.

La sauvegarde concerne aussi le fait de maintenir en permanence le savoir-faire d'un métier ancestral. Depuis plus d'une dizaine d'années, les responsables du CRECIT à Tournai ont engagé des jeunes afin qu'ils puissent apprendre le métier de licière/licier en haute lice avec les licières plus expérimentées. Ce transfert du savoir, cette transmission des tours de main et « secrets » du tissage sont des actions indispensables pour pérenniser les techniques et le savoir-faire.

Communication, sensibilisation :

Les différents acteurs participent à la communication autour de la pratique, par l'organisation d'expositions, d'événements (exemple : tombée de métiers), d'initiations, et en participant à la production de contenus médias. Différents outils de communication sont ainsi développés par chacun d'entre eux et/ou en collaboration avec des partenaires médias (Notélé, Service de communication de la Province de Hainaut, ...) et touristiques (Office de Tourisme Ville de Tournai, ...).

La sensibilisation évoquée précédemment se développe par une grande variété d'actions publiques proposées.

Revitalisation :

La revitalisation de la tapisserie contemporaine se caractérise par une combinaison d'exploration thématique, d'innovation technique, de collaborations interdisciplinaires, de reconnaissance institutionnelle et d'un renouveau au niveau de l'intérêt du public, ce qui lui permet de rester pertinente et dynamique dans le paysage artistique actuel.

Actions de valorisation à signaler

Créée en 1981 à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province du Hainaut et de la Ville de Tournai, TAMAT (Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles) a pour objectif dès l'origine, de valoriser l'art de la tapisserie de lice, mais également de promouvoir la création textile contemporaine par l'accueil de 9 résidents (4 actuellement) soutenu dans leur démarche par des conseillers artistiques, ce qui en fait le seul et unique centre dédié à la tapisserie et à la création pluridisciplinaire en Belgique. Nombre de ces résidents ont poursuivi leur activité artistique et sont reconnus en Belgique et au niveau international

Depuis 1990, l'institution est installée dans un ancien hôtel de maître de style néoclassique. Réhabilité en musée, il recèle un ensemble exceptionnel de 11 tapisseries des 15^e et 16^e siècles attribuées à Tournai (collection Ville de Tournai, Fédération Wallonie-Bruxelles, Fondation Roi Baudouin/Fonds Claire et Michel Lemay). Deux d'entre elles, identiques, 'Aux Armes d'Adrien de Croÿ-de Melun, sont reconnues comme 'Trésor' par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2019.

Les collections de tapisseries modernes et d'arts textiles contemporains (Fédération Wallonie-Bruxelles, Province de Hainaut, Ville de Tournai, de TAMAT ; dépôts d'artistes et d'institutions : Banque Nationale, Loterie Nationale), permettent de comprendre l'évolution et les métamorphoses de la tapisserie et de la création textile, des années 1940 à nos jours. Les pièces exposées traduisent la diversité d'expressions et la richesse créative des artistes, d'hier et d'aujourd'hui.

En ce qui concerne Tournai, tant TAMAT que le CRECIT organisent des expositions ou des événements (Tombées de métier, animations, conférences, ...) liés à la tapisserie.

Ces deux institutions sont complémentaires. En effet, TAMAT, en tant que musée, expose des collections permanentes de tapisseries. De son côté, le CRECIT, en tant qu'atelier de production, permet aux visiteurs de voir et de comprendre comment se réalise une tapisserie faite à la main.

D'autres acteurs comme les Métiers d'art de la Province de Hainaut organisent régulièrement des expositions où une tapisserie est présentée afin d'informer et de sensibiliser le visiteur sur cette rare activité encore présente à Tournai.

Par ailleurs, que ce soit aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles qui exposent des tapisseries de façon permanente, des galeries qui présentent des tapisseries des artistes qu'elles soutiennent, que

ce soit les foires et salons d'arts ou d'antiquaires, les tapisseries sont toujours présentes et mises en valeur.

La Province de Hainaut a bien compris l'intérêt de la tapisserie puisqu'elle achète des cartons d'artistes renommés qu'elle confie au CRECIT pour en réaliser le tissage.

Modes de reconnaissance publique

Certains aspects de la pratique ont-ils déjà fait l'objet d'une reconnaissance par l'Etat ou une instance publique ?
Trésor classé ? Titre ? Label ? Brevet ?

Ensemble reconnu 'Trésor' en 2019

Tapisseries aux Armes d'Adrien de Croÿ – de Melun

Laine et soie. 310 x 306 cm. 1^{ère} moitié du 16^e siècle
Collection de la Ville de Tournai – dépôt TAMAT
Exposées au Musée de la Tapisserie et des Arts textiles

Notice historique

Acquises par la Ville de Tournai en 1956, deux tapisseries héraldiques, initialement au nombre de quatre, représentent les grandes armes d'Adrien de Croÿ, visibles également dans l'angle supérieur gauche de la bordure où figurent à droite, celles de son épouse, Claude de Melun. Dans les bordures latérales apparaît la devise de la famille de Croÿ : 'Plus en sera'. Au centre, figure l'écu propre à la famille Croÿ-Renty sur lequel se détache celui de la branche cadette des Croÿ-Roeulx. Entouré par le collier de la Toison d'or, il est disposé sur un fond de sept bandes verticales imitant le velours damassé, de couleurs alternativement rouges, bleue et jaune. Sous cet emblème héraldique, figure un dragon. Les deux familles font partie de la haute noblesse des Pays-Bas au 16^e siècle. Premier comte du Roelx, gouverneur des villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies et des comtés de Flandre et d'Artois, Adrien de Croÿ (vers 1475 - 1553) est élu chevalier de la Toison d'Or en 1519 à Barcelone. Chef de guerre estimé, chambellan et premier maître d'hôtel de Charles Quint, empereur des Romains, il assiste au couronnement impérial le 24 février 1530 à Bologne.

Longtemps associées au mariage, en 1531, d'Adrien de Croÿ avec Claude de Melun, ces tapisseries ont fait récemment l'objet d'une autre interprétation. Les bandes verticales du fond de couleurs différentes constituent un décor inhabituel pour ce genre de pièce. Leurs couleurs illustrent celles des bandes d'ordonnances ou contingents armés, souvent des formations de cavalerie lourde, au service d'Adrien de Croÿ. En témoigne une gravure de Robert Péril, *Le Cortège du sacre de Charles Quint à Bologne en 1530* (68 x 900 cm, Musée Plantin-Moretus, Anvers) où figurent Adrien de Croÿ devant Charles Quint et le Pape, et ses cavaliers défilant aux couleurs de leur maître (bannières, vêtements, plumails de leur casque). Quant au dragon, à l'attitude plutôt craintive que protectrice, il pourrait être mis en relation avec la victoire d'Adrien de Croÿ et de sa bande d'ordonnance sur les turcs de Soliman le Magnifique, en 1532, à Graz (Autriche), mettant fin à l'expansion ottomane en Europe orientale

Reconnaissance comme ‘Trésor’

L’aspect exceptionnel de ces deux tapisseries identiques a mené à leur reconnaissance comme ‘Trésor’ par la Fédération Wallonie-Bruxelles, en 2019 (arrêté de la Ministre Bénédicte Linard, le 4 février 2020). La rareté d’un tel ensemble (que viennent compléter deux autres pièces similaires connues, propriétés de la Province de Hainaut), l’iconographie reliant aux armoiries d’une puissante famille et d’un chef de guerre dévoué à Charles Quint, la qualité des tapisseries et leur état de conservation ont justifié cette décision.

Valorisation

Ce duo de tapisseries, collection de la Ville de Tournai, est présenté au sein des collections permanentes de TAMAT (Musée de la Tapisserie et des Arts textiles), dans l’espace consacré à la tapisserie des 15^e et 16^e siècles. Depuis sa reconnaissance comme ‘Trésor’, il a fait l’objet d’une valorisation au travers de plusieurs processus de médiation aux publics : fiches didactiques mises à disposition pour le visiteur, mais aussi au travers de conférences et de publications par l’auteur de l’étude de ces tapisseries dont :

Louis-Donat Casterman, *Les Tapis d’Armes d’Adrien de Croÿ*, LOT – La Traversée d’une oeuvre, Namur, 2021, 56 p.

IV. 3. Mesures de sauvegarde envisagées

Sur quoi la communauté patrimoniale se concentrera-t-elle dans les années à venir pour sauvegarder le patrimoine ?

Sur quoi allez-vous vous concentrer dans les années à venir pour maintenir le patrimoine en vie à long terme, en tenant compte des forces, faiblesses, opportunités et menaces expliquées plus haut ?

La sauvegarde de ce patrimoine devra passer par des initiatives spécifiques et des mesures concrètes devront être adoptées.

Nous pourrions aborder la préservation du patrimoine de la tapisserie à Tournai en tenant compte de certains critères :

Nos forces :

- Héritage culturel : La tapisserie a une longue histoire et une signification culturelle à Tournai. Il faudra donc mettre en avant ces aspects pour susciter l’intérêt et l’attachement.
- Artisanat traditionnel : La tapisserie est souvent associée à des compétences artisanales spécifiques. Nous devons valoriser ces compétences et offrir des opportunités de formation afin de les préserver dans le temps.
- Engagement : Impliquer la communauté locale dans la préservation du patrimoine en organisant des événements, des ateliers et des expositions.

Nos faiblesses :

- Manque de financement : Trouver des sources de financement stables, que ce soit par le biais de subventions, de partenariats public ou privé ou de levées de fonds.
- Perte de compétences : Maintenir les programmes de formation pour transmettre les compétences nécessaires aux nouvelles générations et éviter la perte de ce savoir-faire.
- Faible visibilité : Mieux utiliser les médias sociaux, les expositions et d'autres canaux pour accroître la visibilité de la tapisserie et attirer l'attention du public.
- Absence de reconnaissance de l'Etat belge et des régions par un manque de commandes publiques

Les opportunités :

- Tourisme culturel : Exploiter le potentiel du tourisme culturel en mettant en avant la tapisserie comme attraction touristique via la création d'un pôle de la Tapisserie à Tournai (prendre exemple sur Aubusson).
- Collaborations artistiques : Continuer les collaborations avec des artistes contemporains de renom pour donner une nouvelle vie à la tapisserie et attirer un public plus large.
- Numérisation : Explorer la possibilité de numériser des collections de tapisseries pour les rendre accessibles en ligne, élargissant ainsi leur portée.

Les menaces :

- Désintérêt : Faire face au désintérêt potentiel en éduquant le public sur l'importance culturelle et artistique de la tapisserie.
- Evolution des tendances : Continuer à s'adapter aux évolutions des goûts artistiques et des tendances culturelles pour rester pertinent (Veille artistique).

En travaillant sur ces aspects, il est possible de développer des stratégies durables pour le maintien du patrimoine vivant de la tapisserie à long terme à Tournai.

IV. 4. Objectifs du développement durable

Dialogue intergénérationnel

Quelle place est accordée à la transmission des savoirs et des savoir-faire entre les différentes générations ? Comment sont intégrées les jeunes générations (écoles, ateliers d'initiation pour les enfants, livret pédagogique, etc.) ?

Une véritable synergie existe entre les différentes institutions tournaisiennes. De nombreux événements voient se croiser un public jeune et moins jeune mûs par un intérêt commun. Qu'il s'agisse de vernissages, de visites ou de rencontres entre les acteurs de la création et de la transmission, ces

événements sont toujours d'une grande richesse et attisent la motivation et la curiosité des uns et des autres.

Le CRECIT, dans les visites organisées ou l'accueil des stagiaires, et TAMAT, dans les échanges avec les résidents de la bourse de recherche ou l'accès au centre de documentation, offrent au public scolaire de nombreuses opportunités de découvertes.

De façon plus précise :

Au niveau du CRECIT et depuis plus d'une dizaine d'années, les responsables ont engagé des jeunes afin qu'ils puissent apprendre le métier de licier en haute lice avec les licières/liciers plus expérimenté.es. Ce transfert du savoir, cette transmission au niveau du tissage sont des actions indispensables pour sauvegarder les techniques ancestrales et pérenniser le savoir-faire.

Au-delà de cette démarche, le CRECIT accueille des stagiaires au sein de l'atelier du CRECIT, organise des visites de groupes en collaboration avec l'Office du tourisme de la ville de Tournai et met en place des événements publics : Vernissage, expositions de tapisseries, tombées de métier, ...

Au niveau du TAMAT, différentes actions sont mises en place :

Animations pédagogiques au sein de TAMAT : conçues et accessibles pour les scolaires des classes de maternelles, primaires et secondaires, et également développées et adaptées pour les étudiants du supérieur, les publics spécifiques en situation de handicap. Elles sont animées par des intervenant.es formé.e.s aux arts de la lice et souvent récemment diplômé.e.s ou ayant développé leur activité professionnelle depuis moins de dix ans.

- Guides du visiteur, parcours enfants et atelier de tissage libre à TAMAT : pour les adultes comme pour les enfants des supports et outils d'aide à la visite sont mis à disposition en regard des collections. Un espace de pratique du tissage, en accès libre, est aussi à disposition des enfants et adultes qui le souhaitent.
- Initiations et stage tissage/tapisserie à TAMAT : proposées pour les publics, tous les âges - enfants et adultes - et animés par des intervenants extérieurs.
- Résidence et accueil des artistes à TAMAT : les artistes peuvent être initiés à la pratique du tissage par des intervenants partenaires ou bénévoles, licier.e. pensionné.e par exemple ou en activité.

Dialogue multiculturel

Comment envisagez-vous l'échange de pratiques et de savoir-faire avec des éléments semblables au vôtre ? Votre élément permet-il le dialogue avec d'autres formes de culture, en FWB ou ailleurs ?

Le dialogue multiculturel dans le contexte de la tapisserie à Tournai est important et riche de son patrimoine culturel et artistique.

Tournai a une longue tradition dans la création de magnifiques tapisseries avec leurs détails complexes et leurs histoires. La tapisserie était un art important à Tournai dès le Moyen-Age, cette expression artistique et culturelle était reconnue au-delà des frontières.

Cette tradition a été influencée par diverses cultures au fil du temps. On peut voir des éléments de styles artistiques européens, mais aussi des influences provenant d'autres régions du monde. Les échanges culturels à travers les routes commerciales ont certainement enrichi l'art de la tapisserie à Tournai. Ce qui témoigne de la capacité des cultures à s'inspirer mutuellement.

Aujourd'hui, cette tradition continue d'évoluer. Les licières/liciers modernes tissent des œuvres contemporaines créant ainsi un dialogue entre le passé et le présent, entre différentes cultures et esthétiques. C'est un véritable témoignage de l'histoire et de la diversité culturelle de la région.

À titre d'exemple et dans le cadre de l'accueil de stagiaires, le CRECIT a accueilli des stagiaires roumaines de l'École des Arts de Bucarest désirant apprendre le tissage de haute lice. Les responsables du CRECIT ont également visité et échangé avec plusieurs manufactures dans d'autres pays.

TAMAT s'inscrit quant à lui pour sa mission de valorisation, diffusion et recherche dans un réseau de partenaires à l'échelle internationale. Des liens étroits existent ainsi avec des structures muséales conservant des tapisseries anciennes, attribuées à Tournai, en Europe et aux Etats-Unis. Aussi, pour la programmation des échanges, des prêts et co-productions ont lieu avec des partenaires en Europe, Asie,

Pour les artistes résidents, certains originaires d'Asie et d'Amérique Latine par exemple, permettent de mettre en œuvre un échange des savoirs et des pratiques autour de la tapisserie.

Egalité homme/femme

Quelle est la place laissée dans votre élément à l'égalité homme/femme et que mettez-vous en place pour que cette égalité (elle) soit assurée ?

Historiquement, la place de la femme dans le travail de la lice a été réduite et limitée surtout aux étapes préalables au tissage (tri, filage de la laine). Dans la tapisserie des 15^e et 16^e siècles, l'action de tapissiers, marcheteurs, lissiers est soulignée... au 'masculin'. On connaît néanmoins à Tournai quelques noms de femmes, le plus souvent veuves d'un maître tapissier, qui vont poursuivre l'activité familiale non seulement pour assurer les commandes en cours, mais aussi pour conclure de nouveaux contrats. Il semble évident que les femmes participaient de manière non négligeable dans la bonne marche des affaires de leur mari, licier ou marchand de tapisseries.

Les commandes de tapisseries étaient alors fréquemment distribuées hors de la cité, dans les campagnes où la main d'œuvre licière pouvait être mixte, et en sous-traitance dans d'autres centres liciers ayant des métiers à disposition.

Les métiers liés à la fabrication d'étoffes, de costumes, à la couture, à la teinture,... sont dévolus exclusivement aux hommes jusqu'à la fin du 17^e siècle, sous Louis XIV. L'activité corporative liée aux métiers du textile s'élargit alors à la femme avec certaines restrictions (interdiction de travailler avec un maître tailleur homme, de réaliser des vêtements masculins et des vêtements de corps féminins - bas et corps de robes-). La place de l'homme reste fondamentale et celle de la femme, toujours marginale.

La pratique de la tapisserie devient féminine au 20^e siècle, sans doute à relier à l'enseignement de la tapisserie qui s'instaure dans les Académies en Belgique, et à l'essor de ce décor mural dès l'entre-deux guerres et après-guerre, phénomène général en Europe.

Le cas de Tournai est exemplaire : à l'initiative du directeur Léonce Pion, un cours de tapisserie est créé en 1931, animé par Fernande Dubois, réputée pour la finesse et l'extrême qualité de sa technique de tapisserie de lice classique. Un intérêt renouvelé pour la tapisserie murale dans les années 1930 se manifeste aussi dans d'autres pays européens notamment sous l'impulsion du Bauhaus où les femmes jouent un rôle majeur sur le plan de la création/conception.

A Tournai, dès 1947, sous l'action du collectif Forces murales, une dynamique se met en place pour redynamiser l'art de la lice. Plusieurs femmes participent à ce renouveau : l'épouse du peintre Jean Leroy et sa fille Claudine, bientôt elle-même professeure de tapisserie à l'Académie, à laquelle succède Mme Yvette Watteau-Desomberg, ouverte aux tendances novatrices de la 'Nouvelle tapisserie'. Cet élan de mutation de la tapisserie qui quitte le métier et la technique classique pour investir l'espace et s'épanouir dans des formes, techniques et matériaux divers, sera le fait d'artistes féminines dont Tapta Wierusz-Kowalski, professeure de 'structure souple' à La Cambre, comme aussi en Pologne Magdalena Abakanowicz. Des générations d'artistes femmes la suivront dans cette démarche dans les années 1960-70, animées par le souffle de l'émancipation féminine et de la liberté des golden sixties. Cette (r)évolution sociologique a mené les femmes à s'exprimer suivant leur sensibilité, remettant en cause les critères habituels de la tapisserie, soit en tant que licières créatrices fidèles au métier de lice, soit dans l'art textile pluridisciplinaire. Dans ce même temps, les manufactures De Wit, de Braeckeleeer à Malines, Chaudoir à Bruxelles, répondent aux commandes de l'Etat et d'institutions européennes, et de privés, réalisant des tapisseries monumentales grâce à une importante main d'œuvre féminine (et les contremaîtres masculins) jusqu'au déclin de ces entreprises dans les années 1980.

A Tournai, après la création des cours du soir de l'Académie vers 1980 (l'Ecole des Arts actuellement), le cours de tapisserie de lice a persisté, activement fréquenté surtout par des femmes, et a pris récemment une orientation vers la Création textile.

Si le métier de la lice s'est féminisé, on peut en trouver les sources dans l'enseignement des écoles d'art, le mouvement lié à la 'Nouvelle tapisserie', à l'intérêt masculin pour d'autres orientations

plastiques et artistiques, pour la haute couture, mais aussi à la sensibilité féminine portant son intérêt vers ce métier exigeant.

Aujourd'hui, au niveau des ateliers du CRECIT, nous accueillons des stagiaires tant féminins que masculins. Il est également à noter qu'en cas d'engagement, aucune préférence ne sera faite pour l'un ou l'autre genre.

Lutte contre le racisme et la xénophobie

Quelle est la place laissée dans votre élément au respect des identités et origines multiples et que mettez-vous en place pour contribuer à la lutte contre le racisme et la xénophobie ?

Le tissage à la main n'a pas de frontière, quels que soit l'origine, la religion, le genre du licier ou de la licière, partout dans le monde, des tapisseries tissées à la main sont produites de façon artisanale.

Par ailleurs, les licières du CRECIT tissent actuellement une tapisserie selon un carton de Mehdi George-Lahlou qui questionne les normes de genres et d'appartenance culturelle. Il mélange les représentations issues d'univers religieux et culturels différents. Il déconstruit les stéréotypes ethniques occidentaux et orientaux.

On peut également citer les trois tapisseries « Les vénéneuses » selon les cartons de Rachel Labastie représentant des femmes engagées : Marie Gouze, dite Olympe de Gouge, Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt et Jeanne-Marie Phlipon, dite Madame Roland.

Développement durable

Comment votre élément prend-il en compte le développement durable, dans son acceptation large (environnement, santé, économie inclusive et circulaire, etc.) ?

La tapisserie peut être considérée comme un choix durable pour plusieurs raisons, notamment en ce qui concerne les matériaux, la durabilité à long terme, et son impact sur l'environnement.

En effet, les tapisseries tissées sur métier de haute lice sont fabriquées à partir de matériaux durables tels que le coton, la laine et la soie. Ces matériaux naturels sont renouvelables et nécessitent souvent moins de ressources pour leur production par rapport à des matériaux synthétiques.

La tapisserie fabriquée sur métier de haute lice est considérée comme artisanale. Cela implique des techniques traditionnelles qui nécessitent moins d'énergie et de ressources que les méthodes de production industrielle et mécanique. L'artisanat peut également promouvoir des pratiques de travail éthiques.

Sous un trait plus anecdotique, n'oublions pas qu'à l'époque des châteaux et autres grandes demeures, la tapisserie contribuait à l'isolation thermique des pièces, ce que l'on appelle de nos jours « économie

d'énergie ». Dans le même ordre d'idée, les tapisseries ne demandent pas un entretien régulier nécessitant une consommation d'énergie importante.

La tapisserie peut être choisie pour sa beauté intemporelle et son caractère personnalisé. Opter pour des motifs classiques ou des designs intemporels contribue ainsi à la durabilité à long terme d'une œuvre.

Une tapisserie artisanale tissée à la main peut donc être considérée comme une option durable en raison de sa fabrication à partir de matériaux durables, de sa longévité, de sa production artisanale, de sa facilité d'entretien et de son coût de production énergétique peu élevé. Cependant, il est toujours important de prendre également en compte les pratiques plus spécifiques comme les teintures de laines, soies, ... et les matériaux utilisés pour évaluer réellement son impact sur l'environnement.

Contrairement aux produits mécaniques produits en série, ces pièces artisanales sont réalisées avec soin et exigent un travail minutieux, ce qui leur donne cette réputation de qualités et de durabilités. Elles permettent de promouvoir l'excellence et l'authenticité des produits artisanaux.

Concernant la teinture des laines, le CRECIT utilise des techniques limitant au maximum les rejets polluants. Les méthodes n'utilisent que la quantité nécessaire de colorant afin qu'elle puisse monter sur la fibre. Pour preuve, l'eau de rejet après teinture est limpide.

Le CRECIT fait des recherches sur les colorants naturels et s'interroge sur la problématique de la résistance à la lumière. Le CRECIT teint également des matières pour certains clients demandant la certification Oeko-Tex.

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

La communauté doit donner son consentement libre pour soumettre la candidature et participer à l'élaboration du dossier. Il ne peut y avoir de sauvegarde sans l'intérêt, l'enthousiasme et la participation active de la communauté (groupe ou individus) concernée.

V. 1. Praticien.ne(s) rencontré.e(s) et contributeur.trice(s) du dossier

- Patricia BAUDRY, licière au CRECIT
- Aurélie CHAMPION, directrice du TAMAT
- Florette DUVINAGE, professeur à l'ESA Académie des Beaux-arts de la Ville de Tournai
- Martine GHUYS, licier créateur, ancienne chef d'atelier au CRECIT, cofondatrice de l'asbl Domaine de la Lice et actuellement membre du Collectif Domaine de la Lice
- Jacqueline GUISET, docteur en Histoire de l'art, spécialiste de Edmond Dubrunfaut et Roger Somville, ancienne présidente du Domaine de la Lice
- Dominique HELSON, licière au CRECIT
- Régine HERREMAN, licière au CRECIT
- Lyse MONMART, licière au CRECIT
- Béatrice PENNANT, historienne de l'art et coordinatrice scientifique à TAMAT
- Cathy PHILIPPE, licière au CRECIT et professeur à l'École des Arts de la Ville de Tournai ESAHR
- Kenny SCHELLEMANS, licier et chef d'atelier au CRECIT
- Benoît STEPHENNE, directeur du CRECIT
- Marie VERCAUTEREN, licière et ancienne chef d'atelier au CRECIT

V. 2. Soutiens et consentements reçus

En annexe, lettres de soutiens dans la démarche de reconnaissance du métier de licier venant de stagiaires, d'artistes, de galeries et de représentants des pouvoirs publics.

VI. DONNÉES DE CONTACT

V. 1. Rédacteur.trice(s) du dossier

Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

- Benoît STEPHENNE, directeur du CRECIT et coordinateur de ce dossier.
- Jacqueline GUISET, docteur en Histoire de l'art, spécialiste de Edmond Dubrunfaut et Roger Somville, ancienne présidente du Domaine de la Lice.
- Béatrice PENNANT, historienne de l'art et coordinatrice scientifique au TAMAT
- Aurélie CHAMPION, directrice de TAMAT
- Kenny SCHELLEMANS, chef d'atelier au CRECIT
- Florette DUVINAGE, professeur à l'ESA Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
- Cathy PHILIPPE, licrière au CRECIT et professeur à l'École des Arts de la Ville de Tournai ESAHR

V. 2. Enquêteur.trice(s) ou chercheur.euse(s) associé.e(s) ou membres de l'éventuel comité scientifique instauré

Plusieurs réunions organisées au CRECIT ont permis d'échanger et d'apporter les éléments nécessaires à ce dossier. Ci-après, les personnes présentes à ces réunions :

- Aurélie CHAMPION, directrice du TAMAT
- Florette DUVINAGE, licrière au CRECIT et professeur à l'ESA Académie des Beaux-arts de la Ville de Tournai
- Martine GHUYS, licier créateur, ancienne chef d'atelier au CRECIT, cofondatrice de l'asbl Domaine de la Lice et actuellement membre du Collectif Domaine de la Lice
- Jacqueline GUISET, docteur en Histoire de l'art, spécialiste de Edmond Dubrunfaut et Roger Somville, ancienne présidente du Domaine de la Lice
- Béatrice PENNANT, historienne de l'art et coordinatrice scientifique à TAMAT
- Cathy PHILIPPE, licrière au CRECIT et professeur à l'École des Arts de la Ville de Tournai ESAHR
- Eric ROBERT, administrateur délégué du CRECIT
- Kenny SCHELLEMANS, licier et chef d'atelier au CRECIT
- Benoît STEPHENNE, directeur du CRECIT et coordinateur de ce dossier
- Marie VERCAUTEREN, licrière et ancienne chef d'atelier au CRECIT

Lieu(x) et date/période de l'enquête

Tournai - Années 2023-2024

VI. DOCUMENTATION

Inventaire(s) éventuel(s) lié(s) à la pratique

Tant le TAMAT que le CRECIT et la Province de Hainaut possèdent des inventaires des œuvres tissées. Il est à noter que des échanges se font entre ces différentes institutions afin qu'elles puissent être présentées aux publics lors d'expositions.

Bibliographie sommaire

- Somville Tapisseries 1945-1999, avant-propos de Jacqueline Guisset, Préface de Jean Goldmann, Mardaga, 1999.
- Jacqueline Guisset, La Tapisserie contemporaine, Un art en devenir, Centre Culturel de Braine-le-Comte, 2003.
- Jacqueline Guisset, Camille Baillargeon (dir.), Forces murales un art manifeste, Louis Deltour, Edmond Dubrunfaut, Roger Somville, IHOES, Mardaga, 2009.
- Louis-Donat Casterman, Les Tapis d'Armes d'Adrien de Croÿ, LOT – La Traversée d'une oeuvre, Namur, 2021, 56 p
- Anne Dudant, " Les tapisseries tournaisiennes de la seconde moitié du XVème siècle au musée d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, 1985.
- Odette Sansonnet, « La tapisserie » Ed. Solarama
- Virginie Mamet, Tapta, Fibres et vie, TAMAT, Tournai, 2019.
- B. Pennant, La tapisserie de Tournai dans L'art de la tapisserie Tournai-Enghien-Audenarde, éd. Wapica, Tournai, 2012.
- B. Pennant, De la Tapisserie au Textile design dans 250 ans d'enseignement supérieur à Tournai. Une approche historique, Académie des Beaux-Arts, Tournai, 2007, p. 161 – 178.
- B. Pennant, Tapisseries de Tournai des XVe et XVIe siècles, éd. TAMAT, Tournai, 2020.
- B. Pennant, TAMAT et Tournai, la longue histoire d'une aventure humaine dans Et vous le bonheur, vous l'imaginez comment ? 40 ans de recherches artistique à TAMAT, TAMAT, Tournai, 2021.

Catalogues édités par TAMAT en lien avec des expositions internationales dont :

- Asia-Europe 4, 2019
- 7 Triennales internationale de la Tapisserie et de Arts textiles (1990 à 2007).

Filmographie sommaire

« Ça se vit près de chez vous ! » : La tapisserie de haute lice à Tournai :

<https://www.youtube.com/watch?v=8oQU5gtYhsY&t=55s>

« Les Maîtres lissier à Tournai » :

<https://www.youtube.com/watch?v=3Zwd3Uu3hQ4>

CRECIT - Tombée métier "On A Clear Day" d'Yves ZURSTRASSEN :

<https://www.youtube.com/watch?v=8T7B2n8-2M8>

Exposition de tapisseries - Tombée de métier - 100 ans de Culture en Hainaut :

<https://www.youtube.com/watch?v=XmCvK78Ze-0>

Tapissiererie de haute lisse - À la découverte des métiers d'art du Mobilier national :

<https://www.youtube.com/watch?v=IEXMNDb9dIE>

Sitographie sommaire

CRECIT – Ateliers Tournaisiens de Tapisserie : www.crecit.com

TAMAT – Musée de la tapisserie et des arts textiles : www.tamat.be

Office du Tourisme de la Ville de Tournai : www.visittournai.be

ESA Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai : www.actournai.be

www.instagram.com/ateliertextile.actournai

Ecole des Arts de la Ville de Tournai : <https://ecoledesarts.tournai.be>

Page Facebook : Création textile – tapisserie – Ecole des arts de Tournai

www.instagram.com/ktyfil_ecole_des_arts_tournai

VII. LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE

- a. Consentement des communautés, groupes ou individus concernés par la candidature de l'élément en tant que « Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel » en FWB. (Il s'agit de **lettres de soutien**, de forme libre)
- b. **Une dizaine de photos** qui couvrent toutes les composantes de l'élément à reconnaître. Ces photos doivent être libres de droit.

CHARTRE ÉTHIQUE

pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel

L'éthique fait référence à ce qui est acceptable ou inacceptable, au sein d'une société ou d'une communauté, en matière de comportement – pas obligatoirement d'un point de vue juridique mais d'un point de vue humain ou culturel.

Les questions d'éthique concernent tous les intervenants dans les activités de sauvegarde, au sein ou en dehors de la communauté patrimoniale.

Les principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel forment un ensemble de principes généraux, reconnus comme constituant de bonnes pratiques pour les gouvernements, organisations et individus agissant directement ou indirectement sur le patrimoine culturel immatériel pour assurer sa viabilité, reconnaissant ainsi sa contribution à la paix et au développement durable.

Qui sont les signataires de cette charte ?

La *Charte éthique pour la sauvegarde du PCI* doit être cosignée par le rédacteur du dossier de reconnaissance **et** par un représentant de la/des communauté/s patrimoniale/s concernée/s.

Les mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prises par ou en vertu du décret du 7/09/2023 relatif à la Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, s'inscrivent dans le respect des principes suivants :

1° Les communautés patrimoniales, ainsi que les groupes et individus qui en font partie, doivent jouer le **rôle principal** dans la sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel ;

2° Les communautés patrimoniales, ainsi que les groupes et les individus qui en font partie, ont le **droit** de maintenir les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire nécessaires pour **assurer la viabilité** de leur patrimoine culturel immatériel ;

3° Le respect mutuel, ainsi que le respect et l'appréciation mutuelle du patrimoine culturel immatériel, doivent prévaloir dans les interactions entre les communautés patrimoniales, entre les groupes et, le cas échéant, entre les individus ;

4° Toutes les interactions avec et entre les communautés patrimoniales, groupes et individus qui créent, sauvegardent et transmettent le patrimoine culturel immatériel doivent se caractériser par une **collaboration transparente**, le dialogue, la négociation et la consultation, et sont subordonnées à leur **consentement libre, préalable, durable et éclairé** ;

5° L'accès des communautés patrimoniales, ainsi que des groupes et individus qui en font partie, aux instruments, objets, artefacts, espaces culturels et naturels et lieux de mémoire dont l'existence est nécessaire à l'expression de leur patrimoine culturel immatériel ne peut être suspendu que pour des motifs de sécurité, de tranquillité ou de salubrité publiques ;

6° Il appartient à chaque communauté patrimoniale, groupe ou individu de déterminer la **valeur** de son patrimoine culturel immatériel ;

7° Les communautés patrimoniales, groupes et individus qui créent, sauvegardent et transmettent le patrimoine culturel immatériel doivent être les **premiers bénéficiaires** de son utilisation, de son étude, de sa documentation, de sa promotion ou de son adaptation. Les mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel doivent s'inscrire dans le respect des intérêts moraux et matériels des porteurs de ce patrimoine ;

8° La **nature dynamique et vivante du patrimoine culturel immatériel** doit être respectée en permanence. L'authenticité et l'exclusivité ne doivent pas constituer de préoccupations, ni d'obstacles à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et à son intégration dans la société contemporaine ;

9° Les communautés patrimoniales, ainsi que les groupes et les individus qui en font partie, doivent **évaluer l'impact**, direct et indirect, à court et long termes, potentiel et définitif, de toute action pouvant avoir une incidence sur la viabilité du patrimoine culturel immatériel ou des communautés patrimoniales qui le pratiquent ;

10° Les communautés patrimoniales, ainsi que les groupes et les individus qui en font partie, doivent jouer un rôle significatif dans la prévention de tout risque de décontextualisation, de marchandisation et de présentation erronée de leur patrimoine culturel immatériel ainsi que dans la détermination des moyens de **prévenir et d'atténuer ces risques** ;

11° La diversité culturelle et l'identité des communautés patrimoniales, ainsi que celles des groupes et individus qui en font partie, doivent être pleinement respectées ; Dans le respect des valeurs reconnues par les communautés patrimoniales, groupes et individus et de la sensibilité aux normes culturelles, la conception et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde doivent prêter spécifiquement attention à l'égalité des **genres**, à la participation des **jeunes** et au respect des identités ;

12° Aucun des principes précités ne peut être interprété comme limitant ou portant atteinte aux droits et libertés fondamentales des individus, tels qu'ils sont consacrés par la Constitution et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous confirmons avoir pris connaissance des principes éthiques énoncés ci-avant et nous engageons à nous y conformer.

Fait à Tournai, le 19 février 2024

Signature des responsables :

Marie Vercaut.
Marie Vercauteren.

Kenny Schellekens
Shella

Benoît STEPHENNE

Cathy Stuyff

Florette Duvinage

Bjennan
Béatrice Tennant

M. Ghys
Martine GHYS

Jacqueline Geunet
J Geunet

ARANDON Aurélien